

Panorama

*Ce que l'Économie Sociale et
Solidaire apporte à la société*

SEPTEMBRE 2026

Sommaire

2

4	L'ESS : Une diversité d'acteurs réunis par des principes communs	21	Démocratiser la culture
9	Ce que l'ESS apporte à la société	22	Habiter et construire autrement
10	Porter la solidarité	23	Donner une seconde vie aux objets
11	Réussir la transition de la longévité	24	Mieux produire notre alimentation
12	Accompagner la petite enfance	25	Favoriser des mobilités durables et inclusives
13	Accompagner les personnes en situation de handicap	26	Produire ensemble les énergies de demain
14	Permettre d'accéder aux soins pour toutes et tous	27	Financer l'ESS : les contributions publiques
15	Protéger face aux aléas de la vie	28	Financer l'ESS : finance solidaire et générosité
16	Financer autrement l'économie	29	L'ESS au défi du renouvellement générationnel
17	Soutenir et accompagner les entreprises	30	Égalité femmes hommes : des plafonds de verre sectoriels malgré une forte féminisation
18	Démocratiser nos systèmes de production	32	L'ESS une économie au service des territoires
19	Former et accompagner à l'emploi	34	Mieux (re)connaître l'ESS
20	S'émanciper par le sport		



RESPONSABLE ÉDITORIAL : Steve Lewis • RÉDACTION : Matthieu Dumoulin, Steve Lewis
• DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Antoine Détourné • CONCEPTION GRAPHIQUE ET
ILLUSTRATION : CLEO studio, Claire Pesqueux



Benoît Hamon
Président d'ESS France

Si l'ESS française était un pays, son PIB la situerait dans l'Union européenne entre le Portugal et l'Autriche. Et encore, nous savons combien le PIB peine à capturer l'intégralité de la valeur sociale générée par l'ESS. Longtemps cette économie qui mêle lucrativité nulle ou limitée, démocratie, bénévolat, utilité sociale et écologique, intérêt collectif est restée une terre inconnue des politiques publiques. « Hic sunt dracones¹ » : au-delà des frontières de l'économie conventionnelle, l'orthodoxie ou la paresse désignaient dans l'ESS des modèles entrepreneuriaux un peu bancals et trop « subventionnés » pour ne pas dire un peu louches. En 2025, la Cour des comptes est venue dissiper les doutes et objectiver ce que coûte réellement l'ESS au contribuable. Le résultat est sans appel, quand l'ESS représente plus de 13 % de l'emploi privé, elle ne bénéficie que de 4.4 % des budgets d'intervention de l'Etat.

L'ESS est un atout pour la France à double titre, elle contribue à l'intérêt général et elle est particulièrement frugale. Loin d'être réduite à un « secteur » d'activité, elle est présente partout, elle est l'économie du lien et des territoires, génératrice d'emplois non délocalisables. Les acteurs de l'ESS sont devenus à bien des égards, les garants de la cohésion sociale sur ce kilomètre de l'intérêt général où les Français passent par des EHPAD et des centres de santé mutualistes, des crèches associatives, des clubs de sport et des établissements culturels non lucratifs, des ressourceries, des épiceries ou des bistrots appartenant tous à l'ESS.

Mode d'entreprendre et de développement économique, l'ESS est, par ses réalisations, constitutive de notre contrat social, de l'effectivité de la promesse républicaine. De plus, face à deux certitudes, son action est plus que jamais incontournable.

Le dérèglement climatique est une certitude qui appelle un changement de modèle économique. L'ESS est en action pour plus de tempérance écologique. La transition démographique est une certitude qui appelle une stratégie d'investissement et d'innovation en faveur du soin et de l'autonomie des personnes. L'ESS est en action pour une nation plus inclusive.

La liste de nombreux apports de l'ESS à la société est longue, elle nécessite de dresser un panorama complet, pour mieux apprécier son rôle face aux grands enjeux sociaux, économiques, et environnementaux de notre époque. C'est ce à quoi s'emploie cette publication.

À l'heure où le dérèglement climatique condamne un modèle économique prédateur des grands équilibres naturels, la force de la France réside dans la biodiversité de ses entreprises. Par l'ESS, les Français peuvent développer « l'économie en mieux ».

Bonne lecture.

¹ « Ici sont des dragons », formule qui désignait les terres inconnues sur les cartes géographiques du Moyen âge.

L'ESS : une diversité d'acteurs réunis par des principes communs

L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble des entreprises privées organisées collectivement sous la forme d'**associations**, de **coopératives**, de **mutuelles**, de **fondations** et de **sociétés commerciales de l'ESS**. Ce "mode d'entreprendre et de développement" est présent dans tous les secteurs d'activités où il incarne une autre **forme de l'économie présente dans tous les territoires, plus soucieuse des personnes, et plus sobre quant à la pression exercée sur les ressources naturelles.**

La loi du 31 juillet 2014 : le cadre légal de référence de l'économie sociale et solidaire

Depuis 2014, l'ESS française dispose d'un cadre législatif parmi les plus aboutis d'Europe en matière d'ESS. La loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS définit cette économie comme un « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité économique ». La loi définit également un ensemble de principes qui font la singularité de cette forme d'économie :

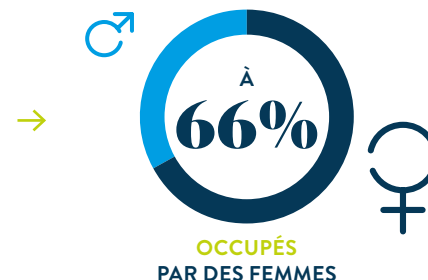
- un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices,
- une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière, des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise,
- une gestion conforme aux principes suivants :
 - ◊ les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise,
 - ◊ les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées [...].

Ces principes s'expriment dans les organisations historiques de l'ESS : les **coopératives**, les **mutuelles**, et les **associations**, ces dernières étant désormais dans le périmètre de l'ESS sans restriction liée à la présence ou non d'emplois dans la structure.

À ce périmètre s'ajoutent deux nouveaux acteurs : les **fondations** et l'**entrepreneuriat social prenant la forme de sociétés commerciales** qui appliquent les principes de l'ESS et poursuivent un objectif d'utilité sociale (tel que défini par l'article 2 de la loi ESS).

L'ESS en France, c'est :

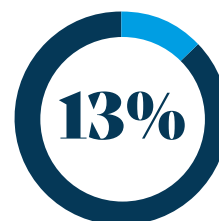
2,68
MILLIONS
D'EMPLOIS



146 804
ENTREPRISES
EMPLOYEUSES



204 137
ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS



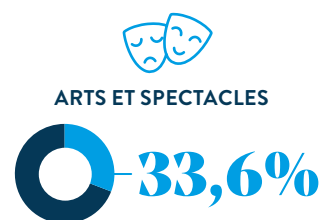
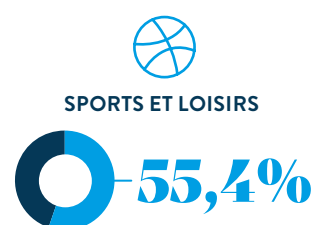
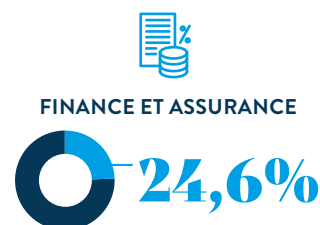
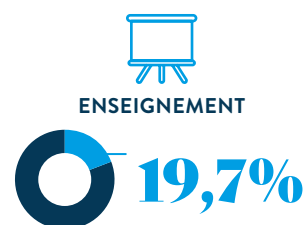
DES EMPLOIS PRIVÉS



DE L'ENSEMBLE DES EMPLOIS

L'ESS est présente dans tous les secteurs d'activités

Le poids de l'économie sociale et solidaire dans l'emploi est structurant, voire majoritaire dans certains secteurs :



● ESS
● Hors ESS



L'ESS : UN ANCRAGE TERRITORIAL AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ

Les enjeux de souveraineté occupent désormais une place centrale dans le débat public. La crise sanitaire a révélé nos vulnérabilités, qu'il s'agisse de notre difficulté à produire des biens essentiels ou de la fragilité de nos chaînes d'approvisionnement. Depuis, les tensions géopolitiques et la fragilisation de notre tissu industriel ont confirmé l'urgence de renforcer la souveraineté économique de la France.

Dans ce contexte, les entreprises de l'ESS disposent d'atouts décisifs grâce à leur nature juridique et économique unique :

- **Une gouvernance démocratique qui sanctuarise le pouvoir local** : le principe « une personne, une voix » garantit que les centres de décision restent ancrés localement. Les orientations stratégiques sont définies par les parties prenantes du projet et non par des investisseurs parfois éloignés. Les projets de l'ESS naissent le plus souvent de l'identification de besoins sociaux locaux : y répondre génère ainsi des emplois non délocalisables.
- **Une propriété protégée et non spéculative** : les entreprises de l'ESS sont des sociétés de personnes et non de capitaux. Leur modèle de propriété empêche leur rachat par des acteurs tiers : une association appartient à ses adhérents, une coopérative est la propriété de ses sociétaires (qui disposent statutairement de la majorité des droits de vote), une mutuelle œuvre exclusivement pour ses membres, dont est issue sa gouvernance, etc.

Par cet ancrage territorial indéfectible, l'ESS offre une garantie durable : la valeur créée est réinvestie dans la pérennité du projet et l'économie locale. En favorisant l'auto-organisation économique des citoyens, l'ESS produit localement et renforce la capacité d'adaptation de l'ensemble du pays pour faire face aux défis sociaux, économiques et environnementaux.



Les associations,

AU COEUR DE L'ENGAGEMENT CITOYEN ET ÉCONOMIQUE

Les associations structurent la vie citoyenne et économique française. Elles organisent des activités dans l'ensemble des secteurs d'activités, mais on les retrouve majoritairement dans des secteurs tels que les arts, le sport et les loisirs ou encore l'action sociale. Les associations sont aussi des structures privilégiées pour organiser l'engagement citoyen et défendre des causes. Elles apparaissent comme une composante déterminante de la cohésion sociale française. Les associations sont représentées à l'échelle nationale par **Le Mouvement associatif**.



1,37

MILLIONS
D'ASSOCIATIONS ACTIVES ¹
DONT PLUS DE 70 000 CRÉÉES
CHAQUE ANNÉE ²

124

MILLIARDS DE BUDGET
CUMULÉ ³

22

MILLIONS
DE BÉNÉVOLES ⁴

2,1

MILLIONS D'EMPLOIS ⁵



77%
DES EMPLOIS
DE L'ESS ⁶

¹ Prouteau et Tchernonog, le paysage associatif français, 2023 • ² La France associative en mouvement, Recherches et Solidarités, 2025 • ³ Tchernonog, jurisassociation n°683, 2023 • ⁴ Prouteau et Tchernonog, le paysage associatif français, 2023 • ⁵ ONESS d'après Insee Flores 2022 • ⁶ Ibid



Les coopératives,

DES CONTRIBUTRICES MAJEURES DE L'ÉCONOMIE

Les coopératives sont des sociétés commerciales dont la gouvernance repose sur un principe démocratique : le pouvoir de décision appartient aux sociétaires (salariés, usagers, commerçants, agriculteurs, artisans) et non à des investisseurs extérieurs. Ces modalités de partage du pouvoir garantissent une souveraineté de décision, orientée vers les besoins du territoire. En privilégiant la pérennité du projet sur la recherche de profit immédiat, elles constituent un moteur de développement économique durable et non délocalisable. Les fédérations nationales et organisations coopératives sont rassemblées au sein du **réseau Coop Fr**, organisation représentative du mouvement coopératif.



23 705

ÉTABLISSEMENTS
COOPÉRATIFS EMPLOYEURS

354 187

EMPLOIS ⁷ DANS
LES COOPÉRATIVES
(13,2 % DES EMPLOIS DE L'ESS) ⁸

344

MILLIARDS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES 2024
POUR L'ENSEMBLE DES GROUPES
COOPÉRATIFS (FILIALES
COMPRISES) ¹⁰

1,1

MILLION DE
SALARIÉS, FILIALES ET
ENTREPRISES ASSOCIÉES
COMPRISES ⁹



5,5%
DE L'EMPLOI SALARIÉ
PRIVÉ EN FRANCE

⁷ ONESS d'après Insee Flores 2022 • ⁸ Ibid • ⁹ Panorama des entreprises coopératives, édition 2026, Coop FR, 2026 • ¹⁰ Ibid



Les mutuelles,

POUR ASSURER LES BIENS ET LES PERSONNES ET ACCOMPAGNER LES BESOINS SANITAIRES ET SOCIAUX

Les mutuelles sont des actrices majeures de l'assurance, de l'entraide et de la solidarité en France. À but non-lucratif, les mutuelles disposent d'une gouvernance élue issue de leurs adhérents et sociétaires et ne distribuent pas de dividendes. Les mutuelles de santé sont gestionnaires de près de 3 000 services de soins et d'accompagnements mutualistes. Le mouvement mutualiste est représenté par la **Fédération nationale de la Mutualité française** (FNMF), qui fédère la quasi-totalité des mutuelles de santé et de prévoyance, et par l'**Association des Assureurs Mutualistes** (AAM), qui représente les mutuelles d'assurance de biens et de personnes.



6 697

ÉTABLISSEMENTS
MUTUALISTES EMPLOYEURS¹

16,6

MILLIARDS D'EUROS
DE PRESTATIONS DE SANTÉ
À LEURS ADHÉRENTS⁴

140 175

EMPLOIS²



5%
DES EMPLOIS
DE L'ESS³

LES MUTUELLES D'ASSURANCES PÈSENT



51,5%
DU MARCHÉ DE
L'ASSURANCE AUTOMOBILE



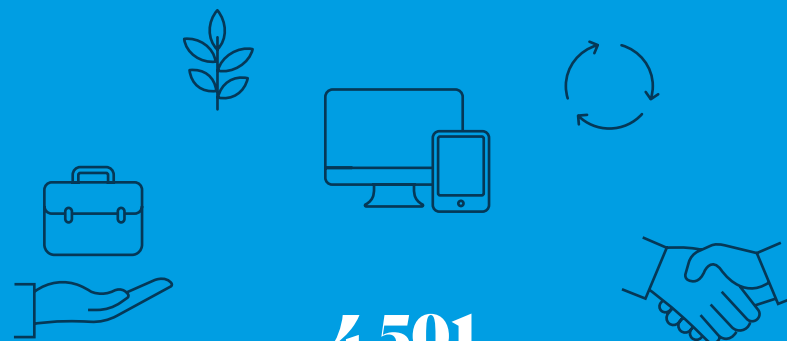
43%
DE L'ASSURANCE
DOMMAGE AUX BIENS

¹ ONESS d'après Insee Flores 2022 • ² Ibid • ³ Ibid • ⁴ Rapport 2025 sur la situation financière des organismes complémentaires assurant une couverture santé, DREES



Les sociétés commerciales de l'ESS

Créées par la loi de 2014, les sociétés commerciales de l'ESS constituent la "famille" la plus récente de l'ESS. Contrairement aux autres modèles de l'ESS, elles ne se rattachent pas à un régime juridique particulier, mais doivent respecter les grands principes de l'ESS relatifs au partage du pouvoir et à la limitation de la lucrativité et les traduire dans leurs statuts en plus d'être dans l'obligation de poursuivre une activité d'utilité sociale. Elles sont présentes dans tous les secteurs d'activités, mais plus particulièrement dans le soutien aux entreprises, le commerce et l'industrie. Elles sont représentées dans ESS France par le **Mouvement Impact France**.



4 501

SOCIÉTÉS COMMERCIALES
DE L'ESS⁵



39 %
DE SAS



29 %
DE SASU

⁵ C'est une estimation surévaluée le nombre de sociétés commerciales, voir « les sociétés commerciales de l'ESS #1 Premiers éléments statistiques » ESS France, 2025



Les fondations,

LA PHILANTHROPIE ET LA GESTION D'ACTIVITÉS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les fondations sont des organisations majeures de la philanthropie. Elles collectent et distribuent plusieurs milliards d'euros de fonds à des projets d'intérêt général, permettant de consolider le modèle économique et l'indépendance de nombreuses associations. Elles assurent également une gestion non-lucrative de nombreux établissements dans les secteurs hospitaliers, de l'hébergement médico-social ou encore de l'enseignement et de la recherche. Elles sont représentées dans ESS France par le **Centre Français des Fonds et Fondations**.



2 555

ÉTABLISSEMENTS DE
FONDACTIONS EMPLOYEUSES ¹

126 749

EMPLOIS ²



5%
DES EMPLOIS
DE L'ESS ³

17

MILLIARDS D'EUROS ENGAGÉS
POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ⁴

¹ ONESS d'après Insee Flores 2022 • ² Ibid • ³ Ibid • ⁴ Baromètre annuel de la philanthropie. Les fondations et fonds de dotation en France, Fondation de France, 2025



L'agrément « Entreprises Solidaires d'Utilité Sociale »

L'agrément ESUS est réservé aux entreprises de l'ESS justifiant d'une activité d'utilité sociale et de règles de gestion supplémentaires concernant par exemple les écarts de rémunération. Cet agrément permet d'accéder à des dispositifs de financement solidaire et à une meilleure visibilité de leurs actions.

2 896

ENTREPRISES DE L'ESS
AGRÉÉES ESUS ⁵

DONT



11%

DE COOPÉRATIVES ⁶

29%

SOCIÉTÉS
COMMERCIALES

58%

D'ASSOCIATIONS

⁵ Liste nationale des agréments « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » (ESUS) et assimilés, Direction générale du Trésor, 2024, traitement ONESS • ⁶ Ibid

Ce que l'ESS apporte à la société

Porter la solidarité

Face aux bouleversements démographiques, écologiques et technologiques, aggravés par la brutalisation du contexte international, la cohésion sociale de la France est mise à rude épreuve. Pour transformer l'ambition de solidarité nationale en réalité concrète, l'État s'appuie sur les entreprises et organisations de l'ESS. Au cœur de l'action sociale, ces structures sont coproductrices de l'intérêt général, elles agissent comme des opératrices de la protection universelle et de solidarité, garantissant l'accès aux droits indépendamment de la situation économique de chacun.

Ces structures ancrées sur le terrain transforment les politiques publiques en services concrets pour les citoyens. Leur rôle est prédominant là où la solidarité est la plus exigeante : elles assurent 93 %¹ de l'aide par le

travail² et 92 % de l'accueil des enfants en situation de handicap. De l'aide à domicile (55 %) à l'hébergement médico-social (54 %), l'ESS s'impose comme une actrice indispensable de la cohésion nationale. Elles interviennent auprès de tous les publics, même les plus fragilisés : aide aux migrants, hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences ou lutte contre la grande exclusion.

Jadis opérée quasi exclusivement par l'intérêt général, l'action sociale voit aujourd'hui les entreprises à but lucratif progresser dans la petite enfance (53 % de l'emploi) ou l'aide à domicile (39 %). Dans ce contexte, l'ESS fait valoir un argument éthique indépassable : la lucrativité nulle ou limitée garantissant que la recherche de profit ne primera pas sur le soin apporté aux personnes.



1,06 MILLIONS DE SALARIÉ.E.S
DANS L'ACTION SOCIALE

SOIT



35 161

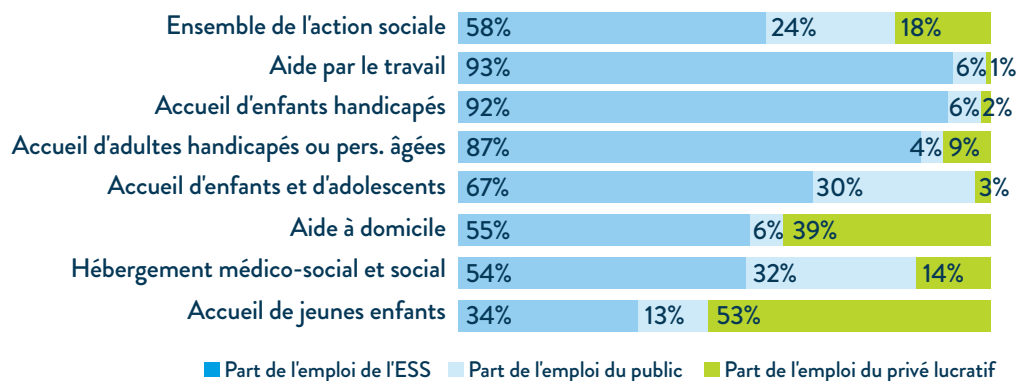
ÉTABLISSEMENTS DE L'ACTION
SOCIALE RELÈVENT DE L'ESS



SE SENTENT EN
SITUATION DE VULNÉRABILITÉ
EN JANVIER 2024

↓
14 POINTS DE +
QU'EN 2018

RÉPARTITION DE L'EMPLOI DANS L'ACTION SOCIALE



Source : ONESS d'après Insee Flores 2022

¹ ONESS d'après Insee Flores 2022 • ² L'aide par le travail correspond à l'emploi dans les établissements et services d'aides par le travail (ESAT) qui vise l'insertion socio-professionnelle des adultes en situation de handicap • ³ CREDOC, Observatoire des vulnérabilités, janvier 2024

Réussir la transition de la longévité

En 2040, plus d'un Français sur quatre (26 %) aura plus de 65 ans, contre seulement 17 % en 2010, selon les projections de l'INSEE¹. Ce vieillissement inéluctable de la population constitue un défi démographique majeur qui nécessite d'adapter les moyens permettant à toutes et tous de vieillir dignement.

Pour y répondre, les entreprises de l'ESS se mobilisent d'abord en amont de la perte d'autonomie. S'appuyant sur un maillage associatif dense, elles déploient des initiatives concrètes pour maintenir le lien social : facilitation de la mobilité, accès au sport, à la culture et création de projets intergénérationnels au cœur du quotidien des aînés.

Quand survient la perte d'autonomie, l'ESS s'impose comme un pilier fondamental du soin, tant en établissement qu'à domicile. Aujourd'hui, 55 % des emplois privés en EHPAD

relèvent de l'économie sociale et solidaire². Au-delà des volumes, c'est l'accessibilité financière qui distingue le modèle : à prestations équivalentes, un EHPAD associatif est en moyenne 686 euros moins cher par mois qu'un établissement lucratif³. Des enquêtes journalistiques ont de plus mis en évidence les arbitrages qui peuvent être faits au détriment de la dignité des personnes en situation de vulnérabilité dans les entreprises lucratives du secteur de la longévité⁴.

Dans l'aide à domicile, où l'ESS porte 57 % des effectifs sectoriels⁵, ces entreprises axent davantage leur temps d'intervention sur l'accompagnement des personnes âgées que les entreprises classiques. Elles sont par ailleurs plus implantées en milieu rural que ne le sont les structures à but lucratif puisque la rentabilité est plus difficile à trouver.



162 832

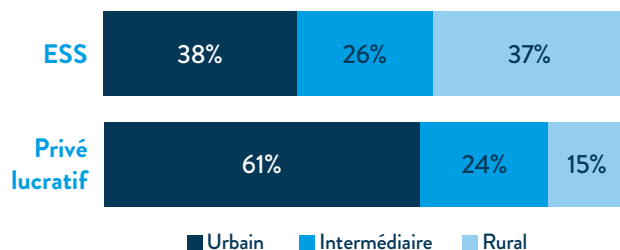
EMPLOIS DE L'ESS
DANS L'AIDE À DOMICILE ⁶

SOIT
↓



11

RÉPARTITION DE L'EMPLOI DANS L'AIDE À DOMICILE SELON LE TYPE DE TERRITOIRE



Source : ONESS d'après Insee Flores 2021

53%

DU TEMPS D'INTERVENTION
DES SERVICES ASSOCIATIFS D'AIDE
À LA PERSONNE
CONSACRÉ AUX PERSONNES ÂGÉES



CONTRE SEULEMENT
32%

POUR LES ENTREPRISES CLASSIQUES
(PLUS CENTRÉS SUR L'ENTRETIEN
DE LA MAISON ET LE BRICOLAGE)

173 100

RÉSIDENTS DANS LES EHPAD
PUBLICS À BUT NON LUCRATIF ⁷

SOIT
↓



¹ « 68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse qu'en 2021 mais plus âgée », Insee Première n°1881, 2021 • ² ONESS d'après ACOSS URSSAF au quatrième trimestre 2025 •

³ « Les EHPAD les plus chers ne sont pas les meilleurs » Question d'économie de la santé, N° 295, 2024 • ⁴ « Les fossoyeurs : Révélation sur le système qui maltraite nos aînés », Victor Castanet, Fayard, 2022 • ⁵ ONESS, d'après Insee Flores 2022 • ⁶ Ibid

Accompagner la petite enfance

Premier lieu de socialisation hors du cercle familial, l'accueil de la petite enfance est un jalon essentiel du développement de l'enfant. Pour les familles, confier son enfant, souvent après un parcours de recherche éprouvant, exige une forte confiance envers les structures d'accueil. Or, cette confiance a été ébranlée par de récentes enquêtes journalistiques¹, mettant au jour des dérives et des pratiques de maltraitance au sein de grands groupes lucratifs dont les modèles sont guidés par la rentabilité au détriment de la qualité du service rendu aux usagers.

Le secteur de la petite enfance se partage entre accueil individuel et collectif, mais l'ESS est surtout présente parmi les structures collectives. Les acteurs de l'ESS y défendent un modèle axé sur la qualité et la co-construction. En impliquant fortement les familles à travers des modes de gestion participatifs, comme les crèches parentales, ou

en animant des relais petite enfance pour accompagner parents et professionnels.

La fracture entre l'ESS et le privé lucratif se traduit de manière flagrante dans les trajectoires de l'emploi. Entre 2010 et 2025, l'ESS concilie une croissance de ses effectifs (+33 %²) et une forte revalorisation salariale (+41 %), tandis que l'explosion exponentielle du privé lucratif (+837 %) s'est opérée au détriment des équipes.

Dans les structures lucratives, la stagnation des rémunérations (+17 %, en dessous de l'inflation) se conjugue avec un personnel nettement plus jeune et structurellement moins payé à même catégorie d'âge³. Cette politique de bas coûts laisse deviner une précarisation des métiers et un turn-over accéléré, là où l'ESS mise sur la stabilité et la reconnaissance des compétences.



46 211

EMPLOIS
DANS L'ESS⁵



178 000

ENFANTS ACCUEILLIS
DANS LES CRÈCHES DE L'ESS

ET

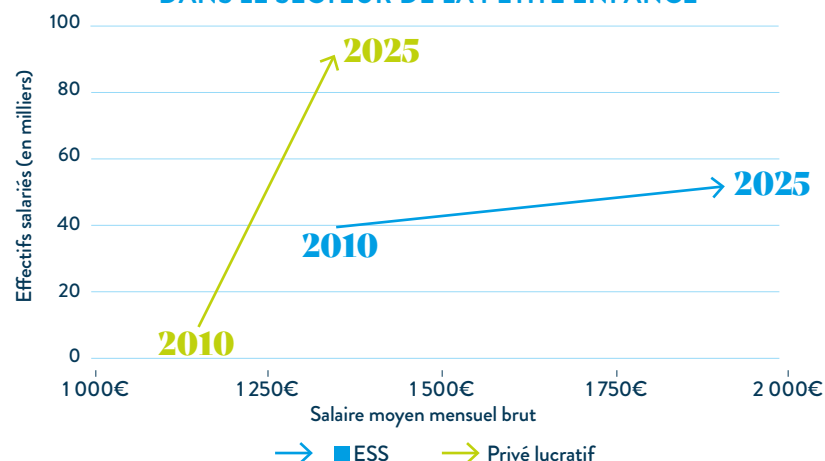
21%
DES PLACES PROPOSÉES
EN CRÈCHE⁶

68%
DES DÉPENSES CONSACRÉES
AUX SALAIRES DANS L'ESS

CONTRE

54%
DANS LE PRIVÉ LUCRATIF⁷

ÉVOLUTION DU SALAIRE ET DES EFFECTIFS DANS LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE



Source : ONESS d'après URSSAF



PLUS DE

4 100

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DU JEUNE ENFANT DE L'ESS,
MAJORITAIREMENT DES
CRÈCHES ASSOCIATIVES⁴

¹ Les ogres, Victor Castanet, Flammarion, 2024 • ² ONESS d'après URSSAF • ³ ONESS d'après Insee BTS 2023 • ⁴ ONESS d'après Insee Flores 2022 • ⁵ Ibid • ⁶ Dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), hors micro-crèche PAJE. Données présentées lors de la cellule de liaison et d'accompagnement du 26/03/2026 • ⁷ ONESS d'après Insee Flores 2022

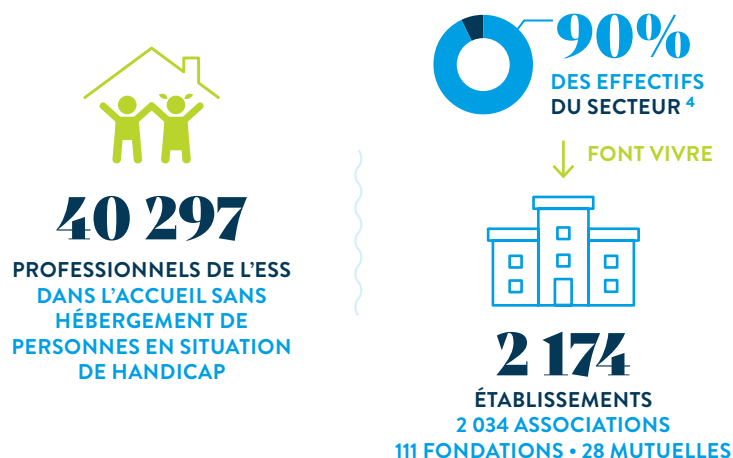
Accompagner les personnes en situation de handicap

La France compte, selon la définition retenue, entre 4,7 et 17,2 millions de personnes de plus de 5 ans en situation de handicap¹. L'ESS a été le cadre d'auto-organisation et de mobilisation des personnes en situation de handicap et de leur famille pour faire reconnaître leurs droits, lutter contre les discriminations et orienter la recherche et les pratiques de soins.

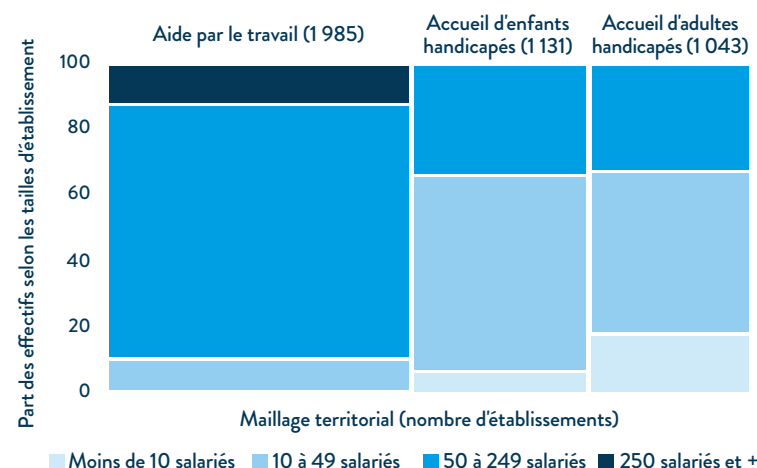
Les handicaps, de nature très différente (moteur, sensoriel, mental), nécessitent des réponses adaptées qui sont très majoritairement portées par des entreprises de l'ESS². L'accueil d'enfants et d'adultes en situation de handicap est assuré par un maillage territorial de 2 174 établissements. Dans ces structures, l'emploi est concentré dans les établissements de petite taille, plus de 65% des emplois se situent dans des entreprises de moins de 49 salariés.

La politique publique du handicap comporte, en plus de l'accueil, un volet visant à favoriser l'exercice d'une activité professionnelle pour les personnes en situation de handicap. C'est le secteur du travail protégé et adapté (STPA) qui comprend principalement les établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) et les entreprises adaptées (EA). Le STPA organise des activités de logistique, d'entretiens des espaces verts, de nettoyage et de production industrielle dans une logique de sous-traitance, leur clientèle étant composée à 65 % d'entreprises privées³.

Comme l'illustre le graphique, les ESAT sont de grandes tailles : près de 90 % des travailleurs des ESAT évoluent dans des structures de plus de 50 salariés, et l'on compte même 59 ESAT de plus de 250 salariés.



**MAILLAGE DES ÉTABLISSEMENTS
POUR PERSONNES HANDICAPÉES
SELON LEUR TAILLE ET LEUR VOCATION**



Source : ONESS d'après Insee Flores 2022

Permettre d'accéder aux soins pour toutes et tous

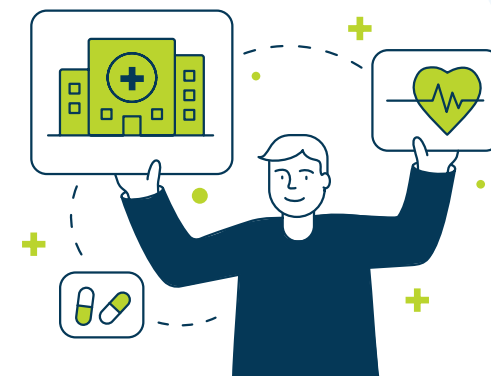
Vieillesse de la population¹, progrès médicaux et accentuation des pathologies environnementales augmentent la demande de soins en France. Face aux tensions humaines et matérielles du système sanitaire, l'ESS s'impose comme un acteur structurant de l'accès aux soins et de la réduction des inégalités de santé, mobilisant plus de 200 000 salariés².

Les activités hospitalières concentrent le cœur de ces effectifs avec plus de 140 000 salariés³, portés majoritairement par les associations et les fondations. L'ESS y déploie des expertises spécifiques, notamment dans les services médicaux et de réadaptation où elle gère plus de 53 % de ses lits⁴. Elle affirme aussi sa singularité dans les unités de soins de longue durée, augmentant

sa capacité de 7 % entre 2013 et 2023 face au recul de l'offre publique, tout en assurant plus de la moitié des journées d'hospitalisation à domicile⁵.

Les activités d'infirmiers regroupent plus de 18 000 salariés et sont majoritairement associatives, un dynamisme porté par les services de soins infirmiers à domicile où l'ESS prend historiquement en charge plus des deux tiers des bénéficiaires, aux côtés du secteur public⁶.

L'ESS anime aussi une offre de médecine de ville diversifiée en médecine générale, spécialisée et dentaire (plus de 54 000 salariés) essentiellement associative avec une présence historique des centres mutualistes pour le dentaire.



L'ESS REPRÉSENTE



216 600

EMPLOIS DANS LE
SECTEUR SANITAIRE⁷

SOIT



LE SECTEUR PRIVÉ NON
LUCRATIF REPRÉSENTE

53 819

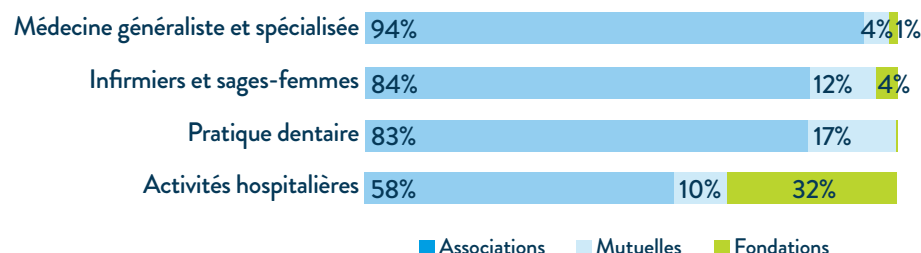
LITS D'HÔPITAUX
EN 2023⁹



SOIT



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FAMILLE DE L'ESS DANS LA SANTÉ



Source : ONESS d'après ACOSS URSSAF



5 845

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES
RELÈVENT DE L'ESS¹⁰

1 CF p.11 « Réussir la transition de la longévité » • 2 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 3 ONESS d'après ACOSS URSSAF • 4 « Les établissements de santé en 2023 », « Les capacités d'accueil en hospitalisation complète et partielle », DREES, 2025 • 5 « Les établissements de santé en 2023 », « Les établissements d'hospitalisation à domicile », DREES, 2025 • 6 « Les services de soins infirmiers à domicile en 2008 », DREES, 2010. Nous manquons de données récentes, particulièrement dans un contexte de réforme profonde du secteur de l'aide et du soin à domicile. • 7 ONESS d'après ACOSS URSSAF 2025 • 8 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 9 Ibid • 10 Ibid

Protéger face aux aléas de la vie

Héritières d'une longue tradition de solidarité ayant préfiguré la Sécurité sociale, les mutuelles sont des acteurs indispensables de la protection couvrant 35,1 millions de sociétaires en santé¹ et 53,1 millions en assurance de biens². Ce modèle se distingue de leurs concurrents par une gouvernance démocratique « une personne, une voix » et l'absence d'actionnaire à rémunérer. Leur gestion désintéressée permet de limiter le reste à charge qui est ainsi un des plus faibles d'Europe³.

Les mutuelles s'affirment aussi comme des opérateurs

de terrain dispensant des soins. Elles emploient plus de 23 000 professionnels dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale, gérant un réseau dense d'établissements de soins et d'accompagnement.

Cet engagement global se prolonge dans la prévention. En 2023, plus de 26 500 actions de prévention visant à améliorer l'état de santé des adhérents et à retarder la survenance ou l'aggravation des maladies⁴ ont été déployées.



84 956

EMPLOIS DANS LES MUTUELLES
D'ASSURANCE ET DE SANTÉ⁵

3 980

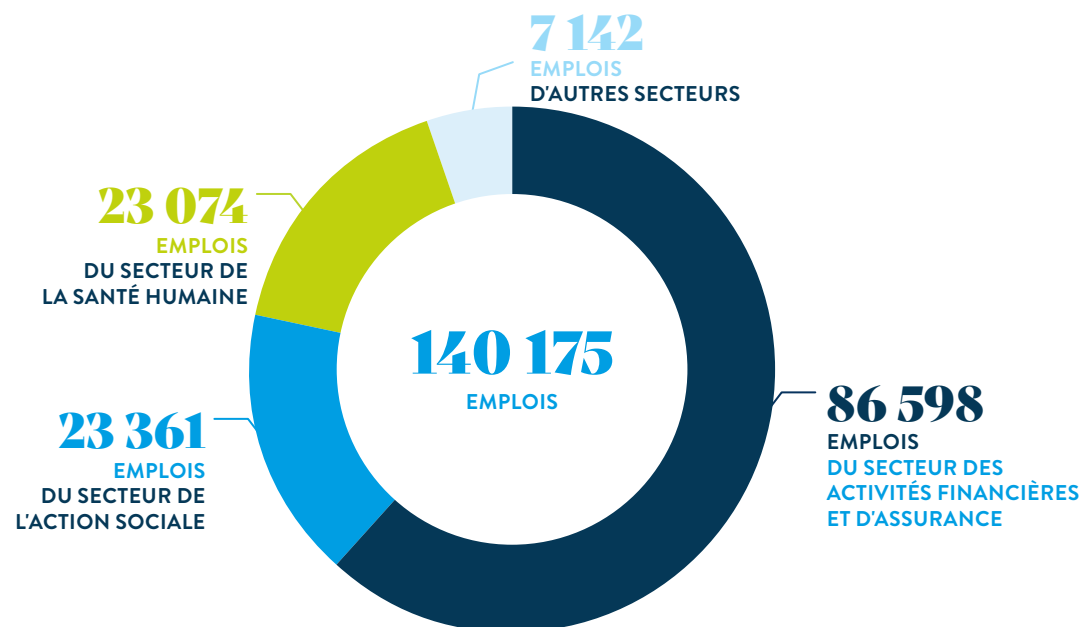
ÉTABLISSEMENTS
MUTUALISTES⁶



48%

DES EMPLOIS PRIVÉS
DU SECTEUR DES
ASSURANCES RELÈVENT
DE L'ESS⁷

LES EMPLOIS MUTUALISTES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Source : ONESS d'après Insee Flores 2022

¹ La mutualité française en chiffres, la mutualité française, 2025 • ² Association des Assureurs Mutualistes, « Rapport annuel 2024 », 2025 • ³ Les dépenses de santé en 2024, édition 2025, DREES, 2025 •

⁴ +8,1 % en moyenne pour les cotisations des mutuelles : une augmentation qui suit l'évolution globale des dépenses de santé, La mutualité française, 2023 • ⁵ ONESS d'après Insee Flores 2022 * hors services de soins et d'accompagnement mutualistes • ⁶ Ibid • ⁷ Ibid

Financer autrement l'économie

Le nombre d'agences bancaires françaises est passé de 39 707 à 36 411 entre 2020 et 2025¹. La France affiche pourtant un tissu bancaire plus dense que ses voisins européens, ce maillage tient en partie aux acteurs bancaires de l'ESS : les banques mutualistes et coopératives.²

Se structurant autour d'un réseau décentralisé de caisses régionales qui fédèrent 4 294 caisses locales, essentiellement sous forme coopératives, les banques de l'ESS se distinguent des autres groupes bancaires par leur forte implantation, en particulier dans la ruralité (cf graphique). Ces caisses coopératives régionales sont des banques de plein exercice prenant leurs propres décisions.

Dirigées par leurs clients-sociétaires, elles représentent en France une part de marché sur les dépôts de 64,6% et sur les prêts de 63,4%.³

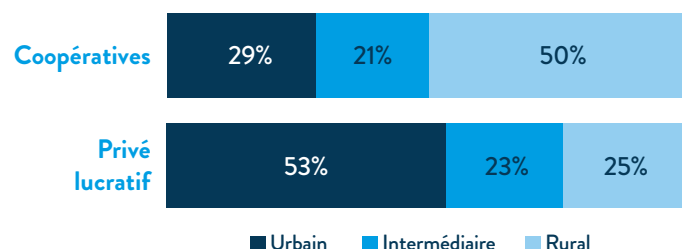
Outre les outils de financement traditionnels qu'ils proposent, ces réseaux bancaires coopératifs (Caisse d'Epargne, Banque Populaire, Crédit Mutuel, Crédit Coopératif et Crédit Agricole) ont conclu des partenariats avec les financeurs spécialisés de l'ESS (Institut de développement de l'économie sociale, France Active, etc.). Ils participent également à des fonds d'investissements solidaires (Fiso 2, InvESS Île-de-France, etc.).



80,7

MILLIARDS D'EUROS
DE PRODUIT NET BANCAIRE ⁶

PARTS DES SIÈGES SOCIAUX COOPÉRATIFS ET DU PRIVÉ LUCRATIF DANS LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE SELON LE TYPE DE TERRITOIRE



Source : ONESS d'après Insee Flores 2021



183 535

EMPLOIS
DANS LES BANQUES MUTUALISTES
ET COOPÉRATIVES ⁴
(347 105 avec leurs filiales) ⁵



19 916

AGENCES ⁷



31

MILLIONS DE
CLIENTS-SOCIÉTAIRES ⁸

¹ Infostat Marketing pour Les Echos dans « Resterait-il des agences bancaires en 2030 ? », Les Echos, 2 juin 2025 • ² « Banques en ligne : un choc à venir pour l'emploi dans le secteur bancaire français », Les Echos, 5 mai 2026 • ³ Cooperative banking in Europe, European Association of Co-operative Banks (EACB), 2025 • ⁴ ONESS d'après Insee Flores 2022 • ⁵ Coop Fr, « Panorama des entreprises coopératives », édition 2026 • ⁶ ibid • ⁷ ibid • ⁸ ibid

Soutenir et accompagner les entreprises

L'essor du micro-entrepreneuriat, dont le nombre de créations annuelles a été multiplié par 2,4 entre 2017 et 2025¹, accompagne une transformation des modèles d'activité, notamment portée par le développement des plateformes numériques et des logiques d'externalisation. Face à cette tendance à l'individualisation des statuts professionnels, l'ESS réaffirme la pertinence d'une voie résolument ancrée dans une approche collective.

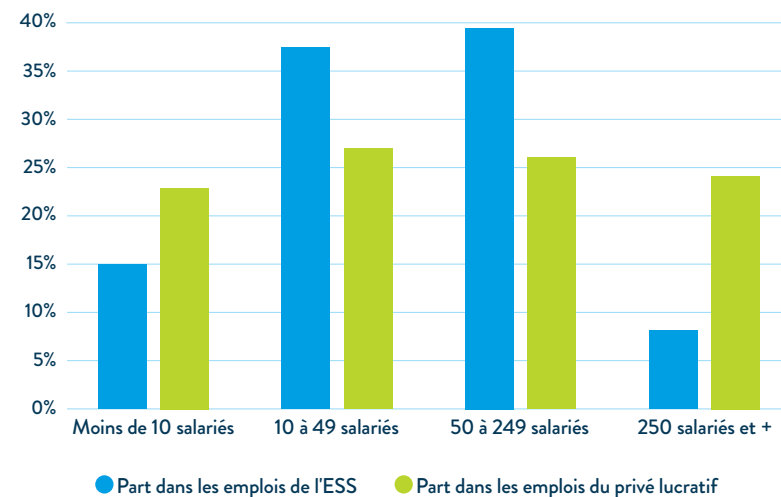
L'ESS dispose d'un riche écosystème de structures portant des dispositifs d'accompagnements des modèles collectifs d'entreprises (associations et coopératives), de l'émergence jusqu'au changement d'échelle (France Active, Dispositif Local d'Accompagnement, incubateurs et accélérateurs).

De plus, l'ESS a fait émerger des dispositifs qui permettent d'inscrire des projets entrepreneuriaux dans un cadre collectif (Coopératives d'Activités et d'Emplois), permettant d'exercer une activité entrepreneuriale, même individuelle, dans un cadre collectif, bénéficiant ainsi de services mutualisés et de l'inscription dans le régime salarial.

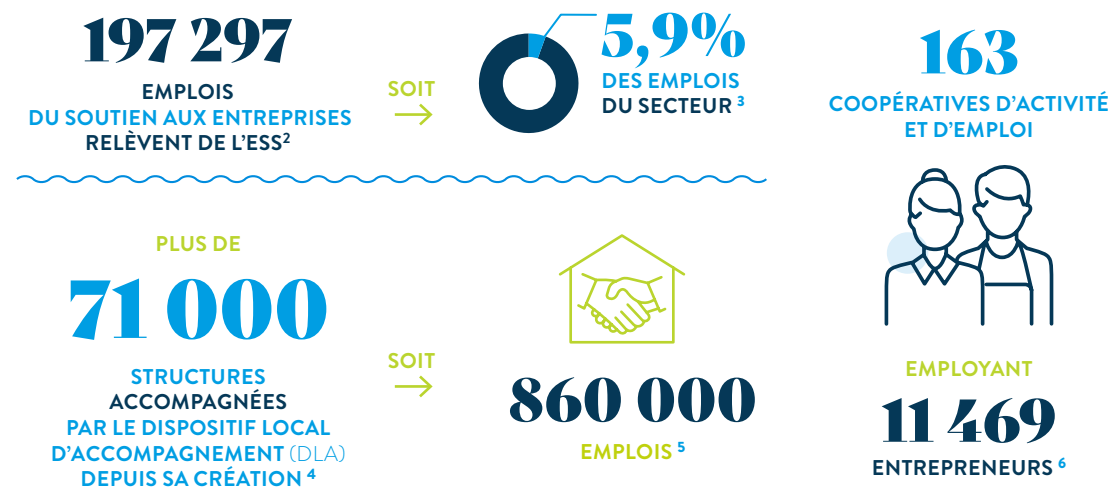
L'ESS est également présente dans les activités de services aux entreprises (5,9 % des emplois). Elle se distingue surtout par ses manières de faire, en recourant par exemple à l'insertion par l'activité économique, et sa structure d'emploi davantage concentrée dans les PME que le privé lucratif.



RÉPARTITION DE L'EMPLOI DANS LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES SELON LA TAILLE D'ÉTABLISSEMENT ENTRE ESS ET PRIVÉ HORS ESS



Source : ONESS d'après Insee Flores 2022



¹ Les créations d'entreprises en 2025. Insee Première, 2026 • ² ONESS d'après Insee Flores 2022. • ³ Ibid • ⁴ Le DLA, Dispositif local d'accompagnement de l'ESS, Avise • ⁵ Ibid • ⁶ CAE en France : les chiffres clés, les scop CAE

Démocratiser nos systèmes de production

La souveraineté industrielle s'impose comme un enjeu stratégique. Mise en lumière par la pénurie de masques pendant la crise du COVID-19, elle reste au cœur des préoccupations avec les annonces régulières de fermetures d'usines sur le territoire et par l'inflation sur les produits importés, exacerbée par les tensions géopolitiques actuelles. Bien que l'emploi de l'ESS dans l'industrie représente une part limitée (0,7 % de l'emploi industriel total), il se distingue par une forte concentration dans les PME (80 % contre 55 % dans le privé lucratif).

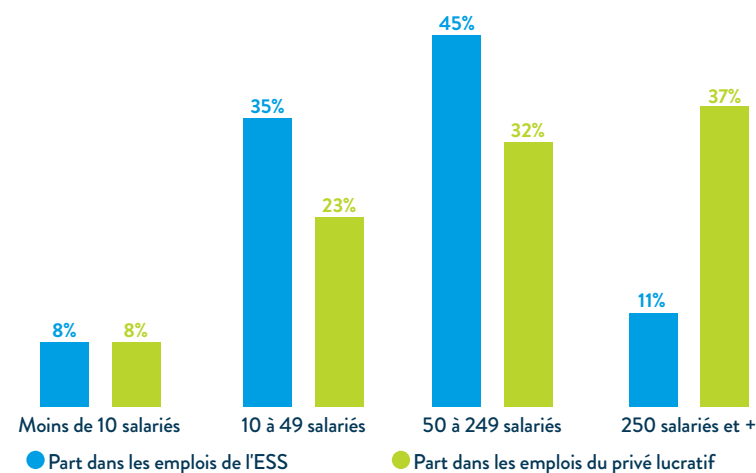
Les spécificités de l'ESS en font un outil précieux pour regagner en souveraineté industrielle. Qu'il s'agisse de coopératives (12759 emplois dans la métallurgie, l'électronique, le textile,

la transformation de bois et de papiers) ou d'associations (5383 emplois, notamment dans la gestion des déchets), les décisions sont prises par une gouvernance démocratique locale. Ce qui permet de lutter contre les délocalisations de la production en privilégiant la logique territoriale plutôt qu'actionnariale.

Enfin, le modèle coopératif en particulier s'affirme comme un outil de pérennité du tissu industriel. Au-delà du sauvetage d'entreprises en difficulté (comme l'illustrent Fontanille ou Bergère de France pour prendre des exemples des filières textiles), la reprise en SCOP par les salariés constitue une solution de transmission prometteuse dans un contexte où un quart des dirigeants de PME et ETI ont plus de 60 ans¹.



RÉPARTITION DE L'EMPLOI INDUSTRIEL SELON LA TAILLE D'ÉTABLISSEMENT ENTRE ESSET PRIVÉ HORS ESS



Source : ONESS d'après Insee Flores 2022 (hors industrie agro-alimentaire)

L'ESS INDUSTRIELLE
REPRÉSENTE
18 597
EMPLOIS²

369
SCOP ET SCIC³
QUI REPRÉSENTENT
↓
2
MILLIARDS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES⁴

¹ La cession-transmission des entreprises en France, Les Carnets de L'Observatoire BPCE, 2019 • ² ONESS d'après Insee Flores 2022 (hors industrie agro-alimentaire) • ³ <https://www.industrie.coop/> [dernière consultation : avril 2026] • ⁴ Fédération des Scop et des Scic de l'Industrie, février 2024

Former et accompagner à l'emploi

Le monde du travail est marqué par une accélération de l'obsolescence des compétences, faisant de la formation et l'accompagnement vers l'emploi des enjeux majeurs. Au-delà de la rémunération, le travail demeure le socle de l'accès aux droits sociaux (protection sociale, prestations, etc.) et de l'inclusion. Face à ces défis, l'ESS affirme sa singularité en conciliant transmission des savoirs et sécurisation des parcours professionnels.

L'ESS est un acteur de poids de la formation continue, s'appuyant sur un réseau de 3352 organisations (plus de 3000 associations et de 300 coopératives). Si ce secteur est majoritairement structuré par le secteur lucratif (48 % des emplois), l'ESS y maintient une présence stratégique en portant près d'un quart des emplois du secteur (24 %).

L'ESS ne se contente pas de former, elle fait de l'entreprise elle-même un lieu d'inclusion socio-professionnelle.

Via l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), elle propose un tremplin vers l'emploi ordinaire pour les personnes en étant les plus éloignées (chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RSA, jeunes en difficulté). Ainsi, 6 mois après leur sortie des dispositifs de l'IAE, 45 % des salariés sont en emploi et 7 % en formation¹. Le Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA) garantit lui un cadre d'exercice digne et sécurisé pour les travailleurs en situation de handicap.

L'ESS innove également avec l'expérimentation Territoires contre le chômage de longue durée (ETCLD). Déployée dans 85 territoires, cette démarche inverse la logique traditionnelle : elle crée des activités utiles à partir des compétences des personnes privées d'emploi. Ces dispositifs permettent de préfigurer un droit à l'emploi ambitieux.



L'ESS REPRÉSENTE

3 352

ÉTABLISSEMENTS DE L'ESS
DANS LA FORMATION CONTINUE²



CES ÉTABLISSEMENTS EMPLOIENT

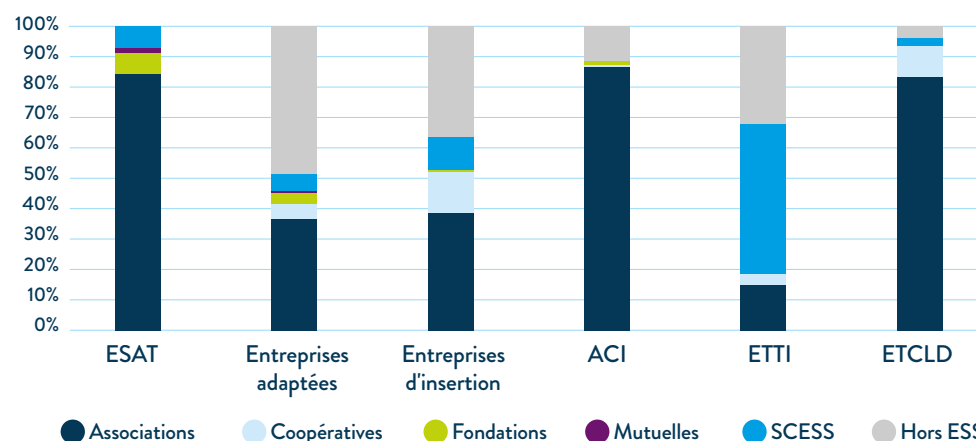
42 535
PERSONNES



142 300

SALARIÉS DANS LES
STRUCTURES DE L'IAE EN 2023³

PART DES DIFFÉRENTES FAMILLES DE L'ESS DANS LES DISPOSITIFS D'INCLUSION



Source : ONESS d'après data-inclusion

¹ Quelle situation professionnelle après un parcours en insertion par l'activité économique ?, Dares Analyses, 2024 • ² ONESS d'après Insee Flores 2022 • ³ L'insertion par l'activité économique en 2023, DARES, février 2025

S'émanciper par le sport

Le sport est un facteur de santé important ainsi qu'un vecteur quotidien de cohésion sociale. Historiquement structuré autour du mouvement associatif et fédéral, il s'appuie sur l'ESS pour faire de la pratique sportive un levier de sociabilité, d'émancipation et de citoyenneté.

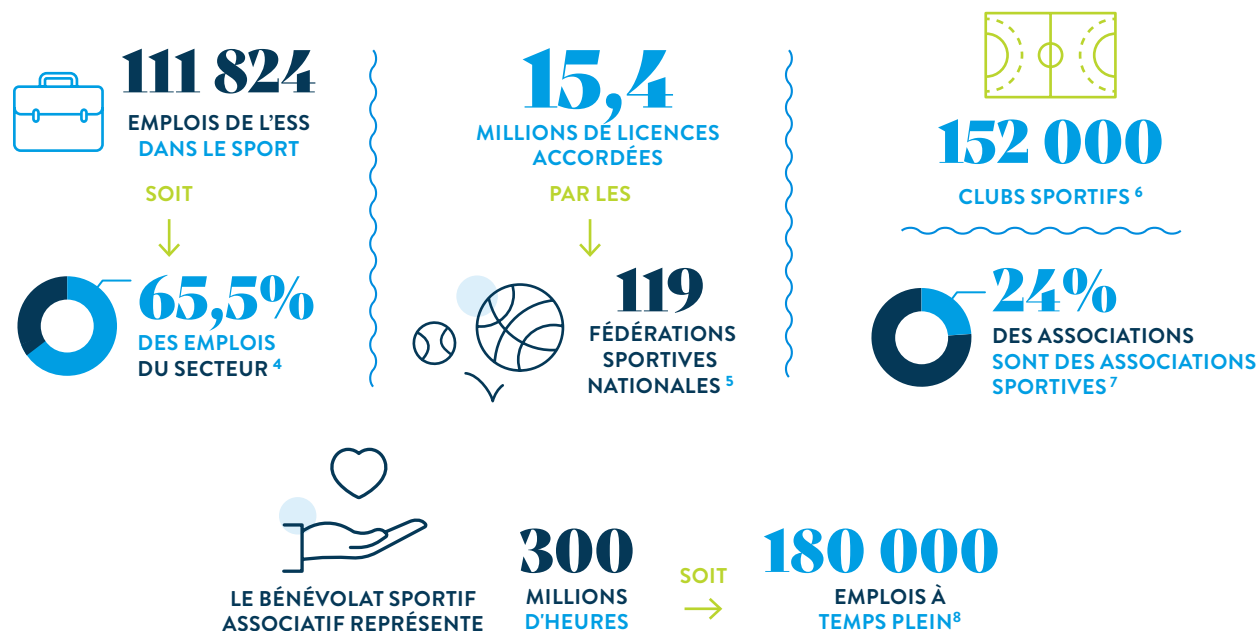
L'ESS constitue la colonne vertébrale de l'économie sportive : avec 30 783 structures employeuses (soit 77 % du total), elle porte 111 824 postes, représentant 65,5 % des emplois du secteur¹. Ces professionnels ne se contentent pas d'encadrer une pratique, ils animent le quotidien des territoires et oeuvrent pour un accès du plus grand nombre au sport, encore trop inégalement pratiqué parmi la population. Ce maillage repose

sur 119 fédérations nationales agréées qui fédèrent 15,4 millions de licenciés, érigeant ainsi le club local en un foyer d'engagement citoyen et en un socle fondamental de la cohésion sociale.

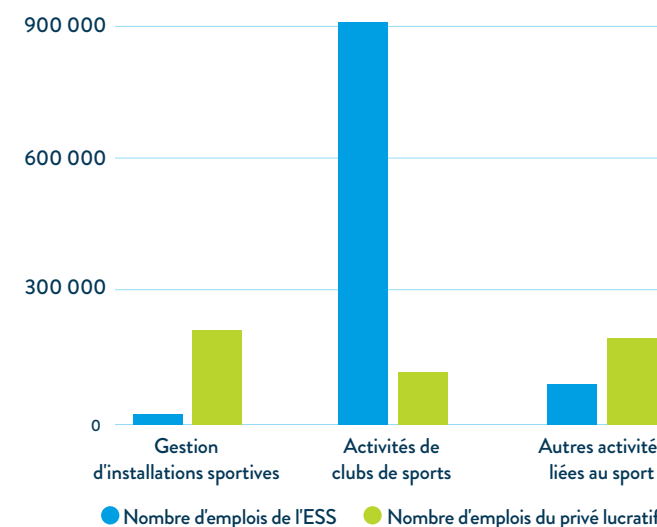
La vitalité de ce modèle repose sur une mobilisation citoyenne unique en France. Le sport est le premier secteur d'activité bénévole, concentrant 31 % du volume total national² (en équivalent temps plein). Cet engagement se manifeste notamment au sein de 260 600 associations qui fonctionnent sans aucun salarié³ ce qui fait du bénévolat sportif un moteur indispensable de la solidarité de proximité.



20



NOMBRE D'EMPLOIS DANS L'ESS
ET LE PRIVÉ LUCRATIF DANS LES
PRINCIPAUX SECTEURS DU SPORT



Source : ONESS, d'après Urssaf 4^{ème} trimestre 2025

¹ ONESS d'après Insee Flores 2022 • ² « Les chiffres clés de la vie associative 2023 », INJEP, 2023 • ³ INJEP, "Les chiffres clés du sport 2023, 2023" • ⁴ ONESS d'après Insee Flores 2022 • ⁵ INJEP, "Les chiffres clés du sport 2023, 2023" • ⁶ INJEP, "Les chiffres clés du sport 2023, 2023" • ⁷ V. TCHERNONOG V., L. PROUTEAU, Le paysage associatif français, mesures et évolutions, Juris éditions (hors-série), Dalloz, 2023 • ⁸ INJEP, "Les chiffres clés du sport 2023, 2023"

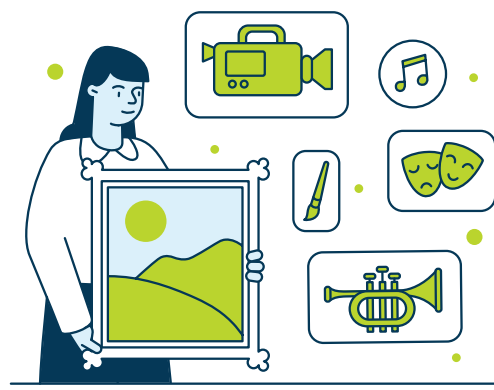
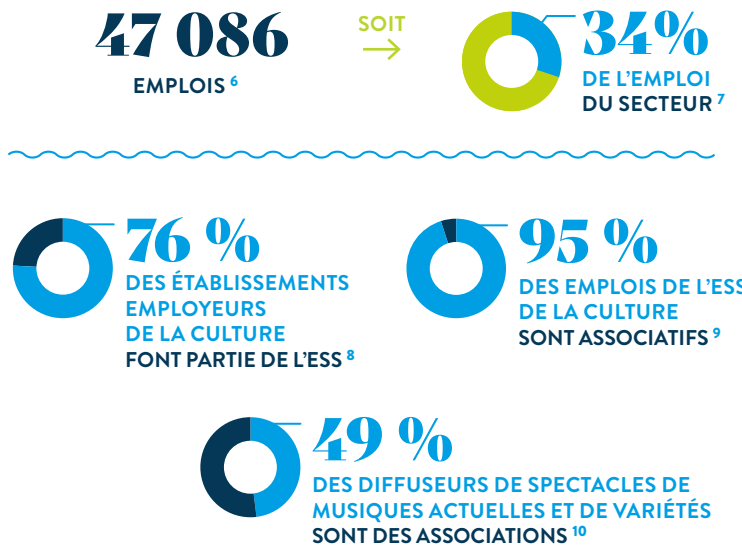
Démocratiser la culture

Les pratiques culturelles font partie intégrante de la citoyenneté. L'ESS s'y distingue par une approche inclusive, articulant diffusion des œuvres et éducation à la culture. 74 % des associations culturelles employeuses mettent en œuvre une fonction d'éducation, dépassant largement le socle des 29 % dont c'est l'activité principale.¹ Cette mission éducative irrigue l'ensemble de la filière, mais elle prend une résonance particulière dans le spectacle vivant : il concentre 67 % des associations culturelles employeuses (cf. graphique). Avec 33 546 emplois, l'ESS s'y impose comme un acteur incontournable, faisant quasiment jeu égal avec le privé lucratif (44 % des effectifs contre 47 %).²

Au-delà de la scène, l'ESS structure aussi les autres champs de la culture. Elle est le cadre de création artistique de 622 ateliers et collectifs d'artistes plasticiens, représentant 44 % des établissements de cette catégorie.

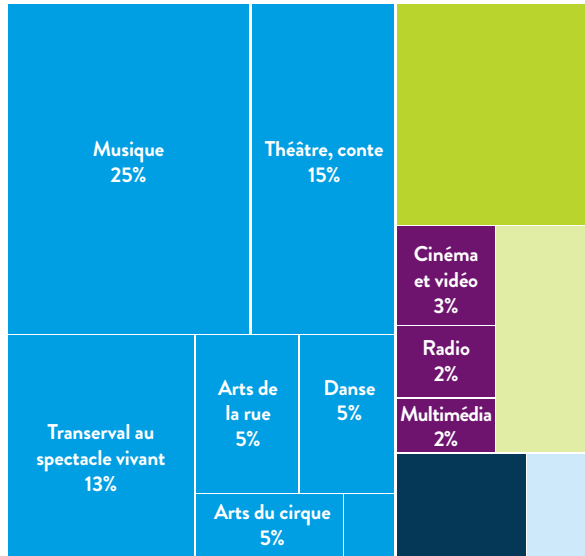
Dans le champ de la gestion de salles de spectacles (théâtres, salles de concert, etc.), l'ESS s'affirme comme le premier employeur avec 687 établissements portant 6 768 emplois.

Enfin, l'ESS contribue à la préservation et à la valorisation du patrimoine via 5 593 emplois dans les associations et fondations gestionnaires de sites historiques, de musées ou de réserves naturelles.³



RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEUSES SELON LE DOMAINE CULTUREL

- Spectacle vivant 67%
- Éducation populaire 7%
- Patrimoine 2%
- Audiovisuel 7%
- Arts plastiques et photo 4%
- Transversal 13%



Source : Opale, « Les associations culturelles employeuses en France », décembre 2025

1 Opale, « Les associations culturelles employeuses en France », décembre 2025 • 2 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 3 Ibid. • 4 V. Tchernonog, L. Prouteau, Le paysage associatif français : mesures et évolutions, Dalloz-Juris Associations, 2023 • 5 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 6 Ibid. • 7 Ibid. • 8 Ibid. • 9 Ibid. • 10 Centre National de la Musique, La Diffusion Live - Spectacles de musiques actuelles et de variétés, 2024

Habiter et construire autrement

Les dépenses liées au logement constituent de loin le premier poste de dépenses des ménages (27,3 % de leur budget en 2023¹). Au-delà de son rôle économique et social structurant, le secteur du bâtiment fait face à des défis écologiques : il génère environ 42 millions de tonnes de déchets par an² et s'avère responsable, sur l'ensemble de son cycle de vie, de 25 % des émissions de gaz à effet de serre nationales³.

L'ESS se positionne dans la filière au croisement de ces enjeux sociaux et environnementaux. Elle s'illustre d'abord dans le logement social à travers des acteurs majeurs comme les coopératives HLM. En gérant plus de 200 000 logements, ces structures favorisent des parcours d'accession sécurisée à la propriété pour les ménages modestes, tout en garantissant une gouvernance démocratique.

L'ESS est aussi ancrée historiquement dans la construction, fruit des liens anciens entre le mouvement coopératif et l'artisanat. Aujourd'hui, l'essor des pratiques d'écoconstruction stimule l'émergence de nouvelles dynamiques, tant coopératives qu'associatives. En parallèle, des acteurs (principalement associatifs) accompagnent les particuliers dans l'autoconstruction et l'auto-réhabilitation de leur habitat. Ces structures proposent en outre un suivi global des problématiques liées au logement, de l'accès aux droits à la lutte contre la précarité énergétique.

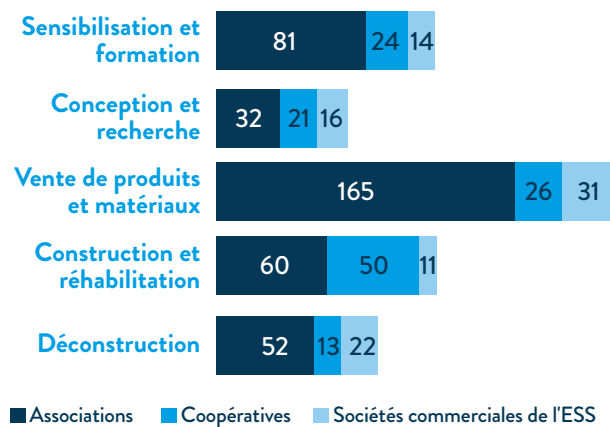
Enfin, pionnière historique du réemploi dans le bâtiment, l'ESS continue de déployer et de structurer ses activités sur l'intégralité de la chaîne de valeur, depuis le diagnostic jusqu'à la déconstruction sélective des ouvrages.



161
COOPÉRATIVES HLM
REGROUPANT
110 000
COOPÉRATEURS GÉRANT
+ DE
204 000
LOGEMENTS FAMILIAUX
ET EN AYANT PRODUIT
6 887⁵


445
STRUCTURES DE L'ESS
DU BÂTIMENT DURABLE ⁶

LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ESS DU BÂTIMENT DURABLE



Source : Données carteco-ess.org

850
ÉTABLISSEMENTS
+
15 176
EMPLOIS DE L'ESS
DANS LA CONSTRUCTION ⁴



¹ France, portrait social, édition 2024, Insee, 2024 • ² Étude de préfiguration de la filière REP PMCB, Ademe, 2021 • ³ Feuille de route décarbonation du cycle de vie du bâtiment, proposition de la filière, annexe 3, ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, 2023 • ⁴ ONESS d'après Insee Flores 2022 • ⁵ Les Coop' HLM, rapport d'activité 2025, 2025 • ⁶ <https://carteco-ess.org>

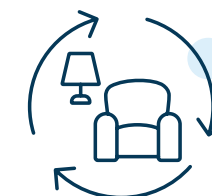
Donner une seconde vie aux objets

Face aux enjeux écologiques et sociaux liés à la gestion des déchets, les structures de l'ESS font figure de pionnières. Depuis plusieurs décennies, elles déploient des écosystèmes assurant collecte, tri, remise en état et revente solidaire d'objets variés (textiles, équipements électriques et électroniques, ameublement, jouets...). Fondé sur un traitement individualisé de chaque objet collecté, ce travail minutieux prolonge la durée de vie des biens et limite l'impact écologique de nos modes de consommation.

Le réemploi mis en œuvre par les entreprises de l'ESS est aussi un puissant levier pour les emplois locaux, estimés à 40 000¹, et d'insertion professionnelle. Ses effets positifs se prolongent d'ailleurs au-delà de l'insertion par l'activité économique : ces structures fournissent des biens à bas prix, font vivre des lieux de sociabilité ancrés dans les territoires et mènent souvent des actions

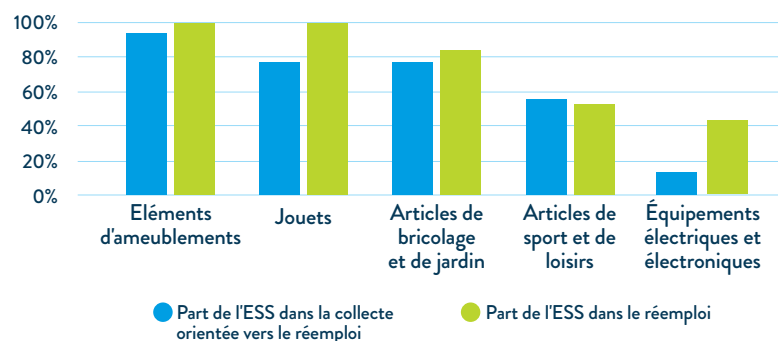
de sensibilisation, pour activer le levier le plus efficace de réduction des déchets : ne pas les produire.

Pour soutenir ces activités, la loi AGECL a instauré en 2020 un fonds réemploi, réservé aux structures de l'ESS et financé par les filières à responsabilité élargie du producteur (REP). C'est une reconnaissance de leur rôle. Sa gouvernance reste toutefois confiée aux éco-organismes, pilotés par les metteurs sur le marché, qui en définissent seuls les critères et les modalités d'attribution : les structures de l'ESS y sont bénéficiaires, sans voix délibérative. Alors qu'elles portent l'essentiel de l'activité de réemploi, leur pleine association à la gouvernance de ces fonds permettrait d'en ajuster les orientations au plus près des réalités de terrain, et de conforter un modèle dont l'utilité écologique et sociale n'est plus à démontrer.



3 000
STRUCTURES DE L'ESS
DU RÉEMPLOI²

LE POIDS DE L'ESS DANS LE RÉEMPLOI
VARIE SELON LES FILIÈRES REP (2024)



Source : ONESS d'après les données de l'observatoire du réemploi et de la réutilisation⁶



700 000
TONNES COLLECTÉES
DONT
300 000
TONNES RÉEMPLOYÉES⁴



+ DE
40 000
EMPLOIS³

750

MILLIONS D'€
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES⁵

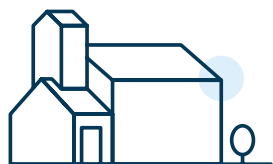


¹ D'après l'union du réemploi solidaire • ² Ibid • ³ Ibid • ⁴ Ibid • ⁵ Ibid • ⁶ <https://observatoire-reemploi-reutilisation.ademe.fr/produits>

Mieux produire notre alimentation

L'agriculture fait face à des défis majeurs : souveraineté alimentaire, juste revenu des producteurs, accès au foncier et vulnérabilité face à l'urgence écologique. Pour y répondre, l'ESS joue un rôle structurel historique. Nées au XIXe siècle, les coopératives agricoles restent l'outil privilégié pour mutualiser les achats et les circuits de commercialisation. La France en compte plus de 2 000, fédérant plus de 75 % des agriculteurs. Les coopératives agricoles sont aussi des acteurs importants des industries agroalimentaire, les grands groupes coopératifs intégrant désormais les activités de transformation. Ce modèle de partage se décline aussi via 10 400 Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA), qui permettent d'amortir collectivement le coût des machines agricoles.

En plus de ce rôle de structure, l'ESS favorise des pratiques socialement et écologiquement ambitieuses sur le terrain, comme l'illustrent les Associations pour le maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP). En s'insérant dans ces associations de distribution de produits agricoles biologiques, les agriculteurs créent des circuits directs avec les consommateurs. Ce lien étroit leur permet de garantir leur revenu indépendamment des aléas de production, s'attaquant ainsi simultanément aux problématiques économiques et écologiques du secteur. Enfin, pour faciliter l'accès à la terre, des mouvements citoyens s'organisent autour de foncières solidaires comme Terre de Liens. Ils mobilisent l'épargne citoyenne pour acquérir des terrains et y installer de nouveaux exploitants rencontrant des difficultés pour accéder aux foncières agricoles engagés dans l'agriculture biologique.



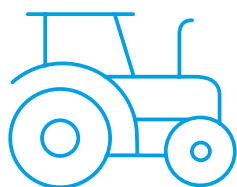
+ DE

2 000

COOPÉRATIVES AGRICOLES
QUI REGROUPENT



10 400
COOPÉRATIVES
D'UTILISATION
DU MATÉRIEL AGRICOLE



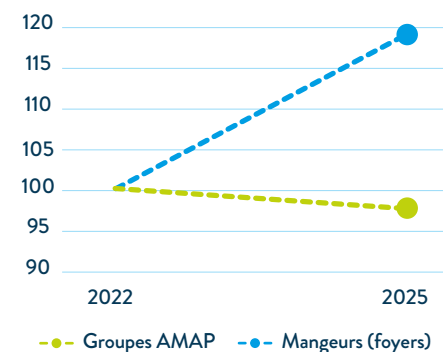
12 750
HECTARES AGRICOLES
PRÉSERVÉS PAR TERRES DE
LIEN POUR L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE²



2 300

AMAP QUI REGROUPENT
4 800 PAYSANS³

LES AMAP NOURRISSENT PLUS DE FOYERS MALGRÉ UNE LÉGÈRE BAISSE DE LEUR NOMBRE



Source : ONESS d'après les données du MIRAMAP
Périmètre : sur 6 régions métropolitaines pour lesquelles les données sont disponibles

Lecture : Base 100, 2022 = 100. En 2025, le nombre de foyers s'alimentant dans une AMAP a augmenté de 19% par rapport à 2022.

Favoriser des mobilités durables et inclusives

Avec 34 % des émissions du pays, le transport de personnes et de marchandises est le secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre, et le seul dont les émissions n'ont pas diminué depuis 1990¹. Il est aussi un puissant vecteur d'inégalités : le modèle du « tout voiture » fait peser un coût croissant sur les habitants des zones les moins dotées et les moins connectées.

Au croisement des enjeux sociaux et environnementaux, l'ESS fait émerger des mobilités plus justes et plus écologiques. Des coopératives agissent sur l'accessibilité et la décarbonation des trajets routiers, à l'image de Citiz (autopartage) ou de Mobicoop (covoiturage sans frais et conseil aux collectivités).

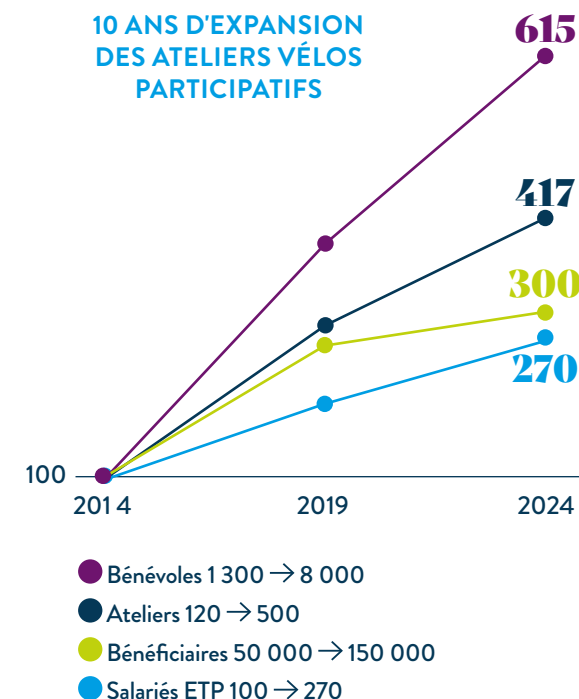
L'ESS est aussi fortement mobilisée sur le vélo. Plus de

600 associations locales, souvent en lien étroit avec les collectivités, œuvrent au développement de la pratique cyclable et se regroupent au sein de la Fédération des usagers de la bicyclette. Un maillage de 500 ateliers de réparation participatifs, qui associent les usagers aux réparations, rend des services essentiels à cette dynamique. L'ESS investit enfin la cyclologie, surtout via des coopératives, mais aussi des associations et des sociétés commerciales de l'ESS, pour améliorer les conditions d'exercice du métier de livreur à vélo.

Sur des sujets souvent clivants, l'ESS esquisse ainsi une voie où réduire l'impact environnemental des mobilités crée du lien social et améliore les conditions d'emploi comme le cadre de vie.



10 ANS D'EXPANSION DES ATELIERS VÉLOS PARTICIPATIFS



Source : L'Heureux Cyclage

Lecture : Base 100, 2014 = 100. Entre 2014 et 2024, le nombre d'ateliers vélos participatifs augmente de 120 à 500



608

ASSOCIATIONS LOCALES
MEMBRES DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE DES USAGERS DE
LA BICYCLETTE

POUR FAIRE VIVRE LA
PRATIQUE DU VÉLO²



500

ATELIERS VÉLO
EN FRANCE
ANIMÉS PAR

8 000

BÉNÉVOLES
ET

270

SALARIÉS ETP³



500 000

UTILISATEURS DE RÉSEAUX
DE COVOITURAGE COOPÉRATIFS
MOBICOOP⁴

120 000

UTILISATEURS DES SERVICES
D'AUTOPARTAGE PORTÉ PAR
CITIZ⁵

Produire ensemble les énergies de demain

La France a largement décarboné sa production d'électricité, mais son économie dépend encore à 42,4 %¹ d'énergies fossiles, principalement importées, pour se déplacer, se chauffer et produire. Réduire cette dépendance suppose à la fois de sortir les usages des fossiles et de développer les énergies renouvelables, notamment l'éolien et le solaire.

C'est dans ce paysage que l'ESS déploie un modèle singulier : les centrales énergétiques citoyennes. Ces projets sont portés par des collectifs d'habitants et des collectivités, parfois en co-développement avec d'autres acteurs économiques, et prennent la forme d'associations, de coopératives ou d'entreprises commerciales de l'ESS. Ils permettent que la valeur économique générée reste sur le territoire et y devienne un levier de développement.

Pour accompagner leur montée en charge et sécuriser ces investissements de long terme, Énergie Partagée apporte la force d'un réseau national et régional, un accompagnement méthodologique et technique, et un soutien financier.

Cette dynamique se prolonge notamment jusqu'au consommateur grâce au réseau coopératif Enercoop. En fournissant une électricité 100 % renouvelable (éolienne, photovoltaïque et hydraulique), parfois issue directement des projets d'énergie citoyenne, l'ESS démontre la viabilité de ce modèle énergétique : démocratique, décentralisé et ancré dans les territoires.



L'ÉNERGIE CITOYENNE C'EST

480

PROJETS PRODUISANT

1 863,6

GWH/AN
D'ÉLECTRICITÉ
ET DE CHAUFFEUR³

SOIT



LA CONSOMMATION
ÉLECTRIQUE DE

1,49

MILLION DE PERSONNES

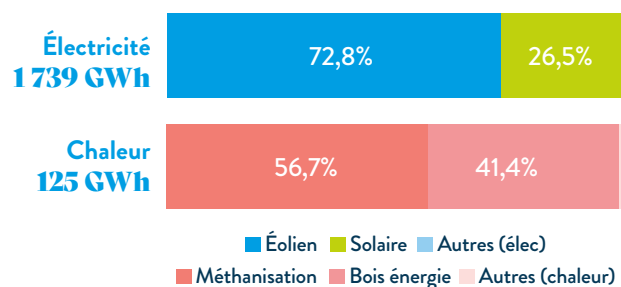
LA CONSOMMATION
DE CHAUFFAGE

27 797

PERSONNES



RÉPARTITION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE CITOYENNE PAR SOURCE



Source : Énergie partagée



108 730

CLIENTS
ET

66 530

SOCIÉTAIRES

CHEZ LE PLUS GRAND
FOURNISSEUR D'ÉNERGIES
VERTES COOPÉRATIF
(ENERCOOP)²

Financer l'ESS : les contributions publiques

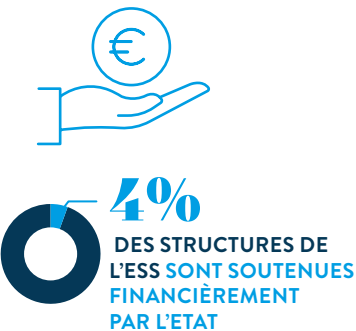
L'ESS est une économie indissociable de l'intérêt général. À ce titre, elle bénéficie de contributions publiques venant financer certaines des missions menées par ses entreprises et organisations. Toutefois, le mythe de l'ESS comme une économie largement subventionnée a largement été battu en brèche par le récent travail de la Cour des Comptes¹. la Cour a notamment démontré que seules 4 % des organisations de l'ESS bénéficiaient d'un soutien financier de la part de l'Etat.

Le rapport de la Cour souligne que les soutiens directs de l'Etat aux entreprises de l'ESS atteignent 8 Mds€ (16 Mds € en intégrant des soutiens indirects comme la dépense fiscale de la générosité) sur un budget d'intervention de 180 Mds €. Ainsi, l'ESS ne bénéficie que de 4.4 % des budgets d'intervention de l'Etat, un montant bien inférieur à son poids dans l'emploi privé de 13.4 %.

La Cour a également mis en évidence que plus de 80 % de ces contributions publiques à l'ESS financent en réalité

des missions qui concourent aux politiques publiques et à l'intérêt général (hébergement, enseignement, accompagnement social etc.) dont les résultats sont chiffrables et évaluables en termes de services rendus aux citoyens. Le soutien aux développements des modèles de l'ESS se situe lui à une vingtaine de millions d'euros qui financent son écosystème de soutien, montant faible pour une économie représentant 2,7 millions de salariées.

Les collectivités apportent également des contributions publiques à l'ESS à hauteur de 6.7 Md € dans une logique de développement des services de proximité, indique la Cour. Toutefois, nous ne disposons pas de données pour apprécier la part de l'ESS dans leurs budgets d'intervention. Si l'ESS est mobilisée par la puissance publique pour réaliser une partie de ses politiques publiques, la contribution publique à son développement comme mode d'organisation particulier des activités économiques reste à construire. Ce rapport permet de poser des éléments de chiffrage objectifs et partagés pour y parvenir.



RÉPARTITION DU BUDGET D'INTERVENTION DE L'ÉTAT DESTINÉ AUX STRUCTURES DE L'ESS (EN MDC€)

Hébergement d'urgence 1,43	Accompagne- ment social et aide alimentaire 1,02	Réfugiés, asile et immigration 0,95	Autres subventions 1,57
Enseignement privé 1,23	Services tutélaires (majeurs protégés) 0,72	Logement et insertion pro- fessionnelle 0,69	
		Santé, jeunesse et divers 0,33	

- Missions déléguées
- Autres subventions de fonctionnement
- Soutien spécifique au modèle ESS

Source : ONESS d'après Cour des Comptes

1 « Les soutiens publics à l'économie sociale et solidaire », Cour des comptes, 2025.

Financer l'ESS : finance solidaire et générosité

L'ESS dispose de modalités de financement spécifiques comme la générosité et la finance solidaire, qui lui permettent de renforcer leur indépendance financière en diversifiant leurs ressources. En 2022, le montant des dons et legs en France, selon le Conseil des prélèvements obligatoires¹, était estimé à 9,2 Md €, provenant à 58 % des particuliers et à 42 % du mécénat d'entreprise². Les bénéficiaires, des organisations servant l'intérêt général, relèvent le plus souvent de l'ESS. Les associations bénéficient de la part la plus importante, estimée à 6,01 Md €³, tandis que les fondations obtiendraient environ 2,43 Md €⁴.

La finance solidaire opère par trois canaux de mobilisation de l'épargne qui permettent de financer les structures de l'ESS d'utilité sociale à hauteur de 848 millions d'euros :

- L'actionnariat solidaire est un financement en direct dans les entreprises agréées ESUS

- L'épargne bancaire solidaire est constituée de produits d'investissement ou de partage solidaire, majoritairement labélisés « Finansol » proposé par des acteurs financiers aux particuliers dont une part finance des entreprises d'utilité sociale
- L'épargne salariale solidaire regroupe des plans d'épargne d'entreprises labélisés « Finansol » finançant en partie des projets solidaires comme les fonds « 90-10 ».

En associant générosité et placements solidaires, ces financements d'origine privée constituent un levier essentiel pour l'indépendance de l'ESS, particulièrement dans un contexte de contraction des financements publics vers l'ESS. Ils démontrent la capacité du grand public à orienter ses capitaux pour soutenir durablement des modèles non lucratifs ou à forte utilité sociale.

ACTIONNARIAT SOLIDAIRE
1,3
MILLIARDS D'EUROS

ACTIONS NON-CÔTÉES D'ENTREPRISES SOLIDAIRES

ÉPARGNE BANCAIRE SOLIDAIRE
14,2
MILLIARDS D'EUROS

LIVRETS, ASSURANCES VIE ET FONDS SOLIDAIRES

ÉPARGNE SALARIALE SOLIDAIRE
18,4
MILLIARDS D'EUROS

FONDS SOLIDAIRES

848

MILLIONS D'EUROS POUR FINANCER
1 800 PROJETS ESS D'UTILITÉ SOCIALE



2 000
PERSONNES
RELOGÉES



11 372
EMPLOIS
CRÉÉS



236
AGRICULTEURS
SOUTENUS

73 893
PERSONNES ALIMENTÉES
EN ÉLECTRICITÉ
RENOUVELABLE



DANS LES BUDGETS
ASSOCIATIFS



5,3%
DE GÉNÉROSITÉ

SOIT

6

MILLIARDS D'EUROS



DANS LES BUDGETS
DES FONDATIONS



15%
DE GÉNÉROSITÉ

SOIT

2,4

MILLIARDS D'EUROS

L'ESS au défi du renouvellement générationnel

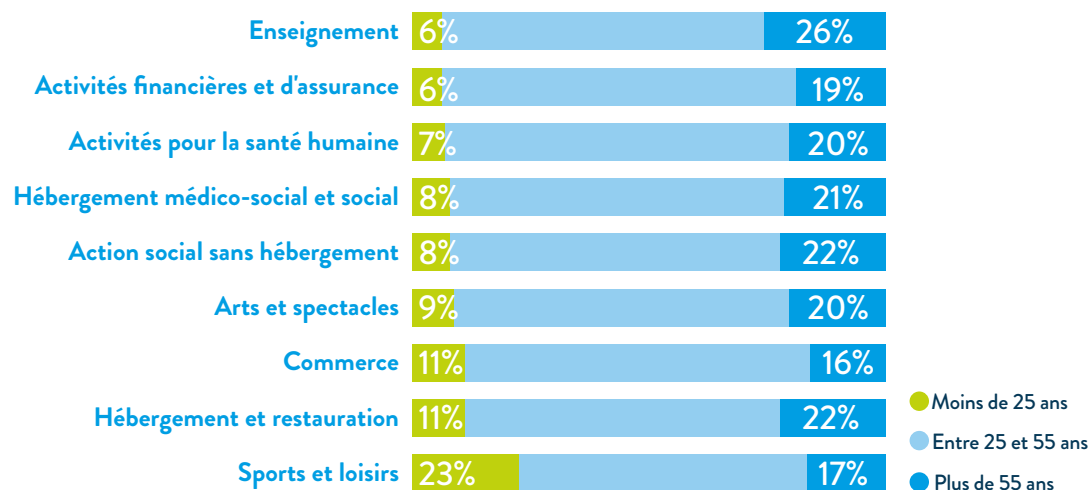
La structure par âge des salariés de l'ESS révèle des trajectoires contrastées selon les secteurs. Au-delà de la tranche majoritaire des 25-55 ans, l'analyse des tranches d'âge les plus jeunes et les plus âgées montre une polarisation entre filières médicales, sociales et éducatives d'une part et les filières sports et loisirs d'autre part. À l'échelle de l'ESS, le vieillissement est un enjeu de taille : 21,2 % des effectifs ont aujourd'hui plus de 55 ans¹, imposant d'anticiper des départs massifs à la retraite.

Ce besoin de renouvellement pèse sur les principaux employeurs de l'ESS. L'enseignement est le plus vieillissant avec 26 % de seniors, suivi de l'action sociale sans hébergement (22 %) et de l'hébergement médico-social (21 %). Dans ces activités de soin et d'accompagnement, la gestion des fins de carrière et le recrutement de nouveaux professionnels s'imposent comme des priorités incontournables.

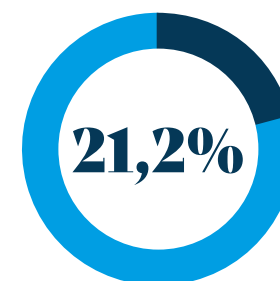
À l'inverse, l'accès des moins de 25 ans à l'emploi dans l'ESS se heurte à des barrières de qualification. Dans la finance, l'enseignement ou la santé, ils représentent 7 % ou moins des effectifs. Seul le secteur des sports et loisirs s'affirme comme un sas d'insertion important pour la jeunesse. Il présente une pyramide inversée avec 23 % de salariés de moins de 25 ans contre seulement 17 % de plus de 55 ans.

Pour corriger ces déséquilibres, l'ESS mise sur l'alternance avec 71 744 apprentis. Bien que leur part globale reste en deçà du reste de l'économie (2,7 % contre 3,9 %)², ces jeunes sont orientés stratégiquement : ils dépassent les 4 % des effectifs dans l'enseignement et la santé, des filières où la part des moins de 25 ans est pourtant la plus faible.

PART DES SALARIÉS DANS L'ESS PAR TRANCHE D'ÂGE



Source : ONESS d'après ACOSS URSSAF



DES SALARIÉS
DE L'ESS ONT PLUS
DE 55 ANS ³



71 744
APPRENTIS
DANS L'ESS ⁴

Égalité femme homme : des plafonds de verre sectoriels malgré une forte féminisation

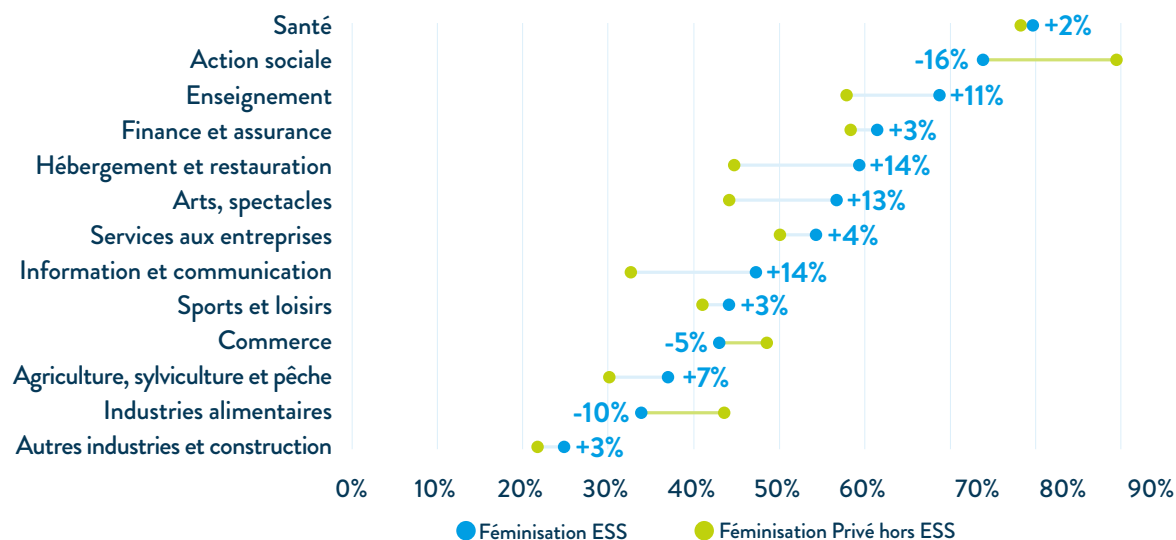
L'égalité femmes-hommes, parce qu'elle constitue un idéal de démocratie, de justice et d'émancipation, fait partie intrinsèquement des valeurs portées par les structures de l'ESS. Toutefois, comme pour le reste de l'économie, l'égalité entre les femmes et les hommes doit progresser. Dans leurs démarches en faveur de l'égalité, les entreprises et organisations de l'ESS peuvent s'appuyer sur des spécificités institutionnelles comme le guide d'amélioration continue des bonnes pratiques et le rapport triennal du CSESS sur l'égalité entre les femmes et les hommes. La question revêt une importance statistique et politique particulière puisque l'ESS est une économie très féminisée : le taux de féminisation de l'emploi y atteint 66,2 %, contre 41,6 % dans le privé lucratif.

Ce décalage ne relève pas d'un simple effet de composition sectorielle. L'ESS s'avère plus féminisée que le reste de l'économie privée dans une large majorité de secteurs

d'activité (enseignement, hébergement-restauration, arts et spectacles etc.). À l'inverse, dans l'action sociale, secteur historiquement très genré, l'ESS favorise paradoxalement une plus grande mixité : le taux de féminisation y est « limité » à 74 %, là où le secteur lucratif affiche une concentration féminine s'élevant à 91 %.

Cependant, cette forte présence des femmes dans les effectifs globaux ne se traduit pas automatiquement au sommet de la pyramide managériale, nuanciant l'idée d'une exemplarité systémique de l'ESS. L'examen de l'indice de parité d'accès aux postes de cadre révèle une réalité très différente selon les secteurs. Certes, l'ESS surperforme massivement le privé lucratif dans l'action sociale (indice de 0,84 contre moins de 0,30) et atteint ou dépasse la parité dans le sport et les services aux entreprises.

FÉMINISATION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

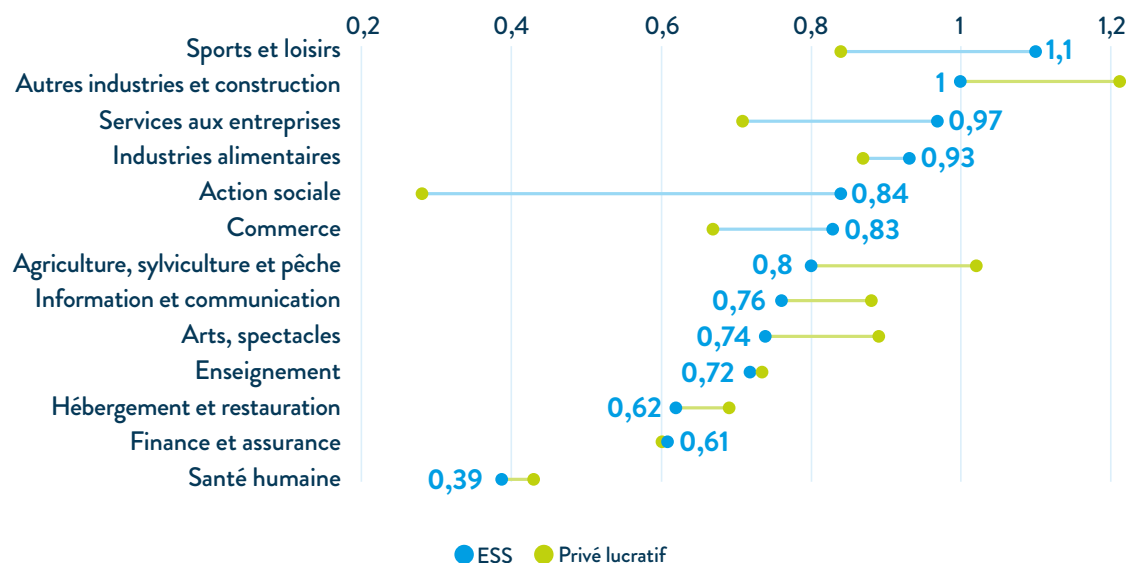


Source : ONESS d'après Insee Flores 2022

Lecture : Le taux de féminisation dans la santé est de 80 % dans l'ESS et de 78 % dans le privé lucratif. Le taux de féminisation de l'ESS y est supérieur de 2 points.

Pour autant, les structures de l'ESS se heurtent souvent aux mêmes plafonds de verre sectoriels que l'économie traditionnelle. Le privé lucratif affiche même une meilleure parité d'accès aux postes de direction que l'ESS dans cinq secteurs (agriculture, information-communication, arts et spectacles, hébergement-restauration, et autres industries/construction), tout en faisant jeu égal dans l'enseignement et la finance. Ces données rappellent que si la gouvernance démocratique de l'ESS est un levier, elle ne suffit pas à elle seule à neutraliser les inégalités de carrière professionnelles.

INDICE DE PARITÉ D'ACCÈS AUX POSTES DE CADRE



Source : ONESS d'après Insee Flores 2022

Lecture : Un indice de parité de 1 signifie que les femmes ont autant de chances d'être cadre que les hommes. Plus il se rapproche de 0, plus il est difficile pour les femmes d'accéder aux postes d'encadrement.



L'écart de salaire femmes-hommes

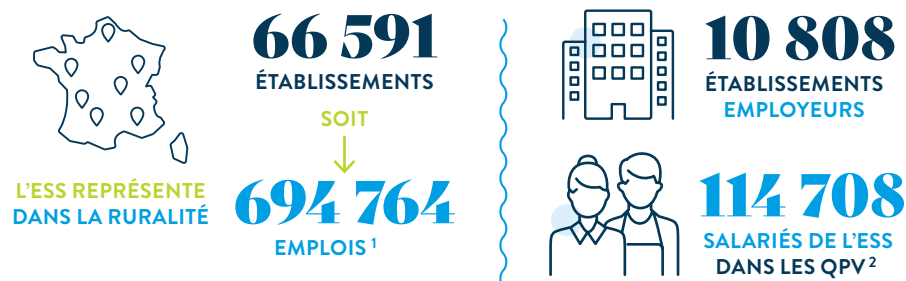
Au-delà de l'accès aux responsabilités, l'ESS se distingue aussi sur les rémunérations. À secteur comparable, l'écart de salaire brut médian entre femmes et hommes y est systématiquement plus favorable que dans le privé lucratif. Dans l'action sociale, les quatre familles de l'ESS affichent une médiane féminine supérieure à celle des hommes, quand le privé hors ESS y maintient un écart de près de 18 % au détriment des femmes. Dans la finance et l'assurance, où l'écart reste défavorable aux femmes, les structures de l'ESS le contiennent nettement mieux que les entreprises classiques.

Lu par famille, l'écart varie cependant fortement, favorable aux femmes dans les associations, défavorable dans les mutuelles. Cette variation tient surtout à la spécialisation de chaque famille : l'écart global d'une famille semble refléter les secteurs où elle emploie fortement plutôt qu'une politique salariale spécifique.

Famille	Méd. Homme (€)	Méd. Femme (€)	Écart F/H
Associations	15,7	16,6	+5,7%
Coopératives	22,0	22,9	+4,1%
Fondations	18,8	18,9	+0,5%
Mutuelles	25,1	20,3	-19,1%
Privé hors ESS	17,8	16,1	-9,6%

Source : ONESS d'après Insee BTS 2023.

L'ESS, une économie au service des territoires



La parole à Christophe Genter, directeur du Département Cohésion Sociale et Territoriale à la Banque des Territoires

L'économie sociale et solidaire partage avec la Banque des Territoires une conviction fondamentale : combiner la performance économique à l'utilité sociale et inscrire l'action dans le temps long. Coopératives, mutuelles, associations — l'ESS ne se délocalise pas. Elle construit durablement là où le marché se retire, dans les territoires ruraux fragilisés comme dans les quartiers urbains en difficulté.

Cette présence de long terme correspond précisément à notre vocation. À travers nos outils de financement et actions de structuration, nous accompagnons les acteurs de l'ESS sur des chantiers essentiels : habitat inclusif, transition écologique, services à la personne. Nous mesurons l'impact autrement — en emplois créés, en coûts évités pour la société, en CO₂ évité.

Face aux défis du vieillissement, des précarités et du changement climatique, l'ESS n'est pas une niche : c'est un modèle d'avenir pour nos territoires.

L'Économie Sociale et Solidaire apporte des solutions structurantes aux besoins des habitants. Sa force repose sur des entreprises et organisations non délocalisables, dotées de gouvernances locales et de centres de décisions territorialisés, qui ancrent durablement l'activité économique au service des territoires.

L'ESS favorise une forme de répartition équilibrée des emplois et des organisations employeuses dans les régions françaises, atténuant la centralisation économique. C'est en effet en Île-de-France que la part de l'ESS dans l'emploi (7,2 %) comme celle de l'ESS dans le nombre d'établissements (6,6 %) sont les plus faibles [CARTES 1 ET 2] puisque certains secteurs clés de l'ESS

comme la petite enfance, l'aide à domicile ou la culture sont davantage occupés par des entreprises à but lucratif.

Comparativement, la part de l'ESS dans les autres régions est plus importante. C'est particulièrement vrai dans les régions de l'Ouest. La part de l'ESS dans l'emploi est en Bretagne de 13,7 % et de 12,6 % en Pays de la Loire, alors que la part de l'ESS dans le nombre d'établissements y est respectivement de 10,9 % en Bretagne et de 11,4 % en Pays de la Loire. Ces deux régions constituent des places fortes historiques de l'ESS en raison d'un ancrage ancien des initiatives coopératives issues du monde agricole et de l'enseignement privé dispensé par des écoles associatives.

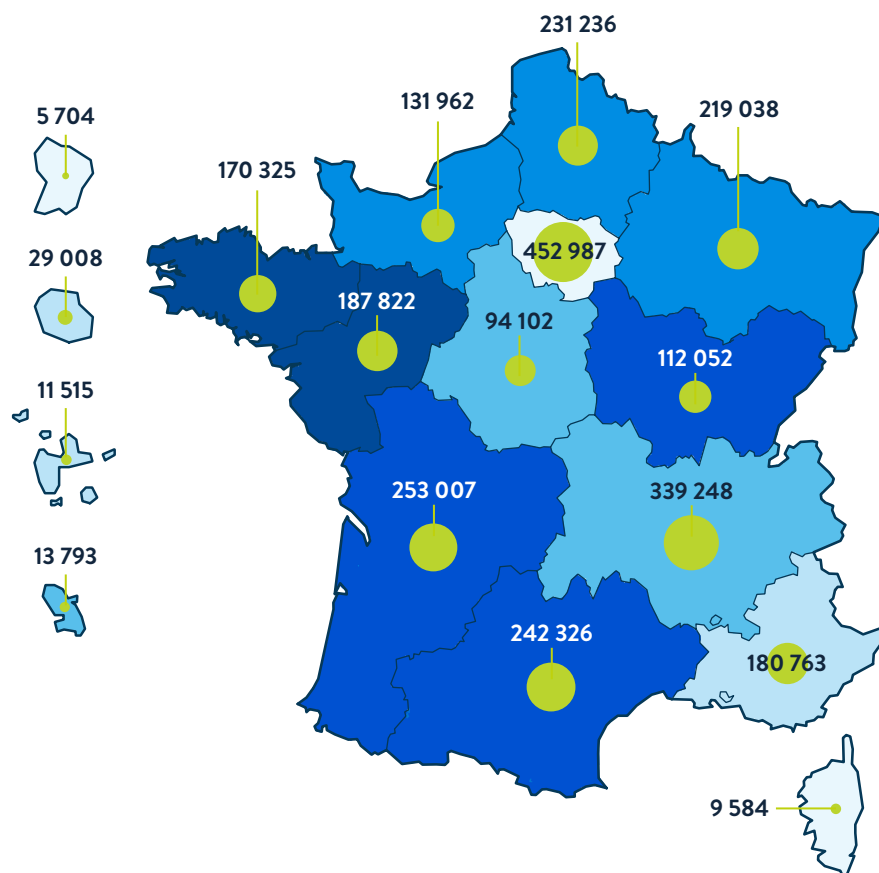
Au-delà des comparaisons régionales, l'ESS est particulièrement implantée dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les territoires ruraux, en partie délaissés par le privé à but lucratif. Dans les QPV, la part des emplois de l'ESS y est plus importante qu'au national (17 % contre 10 %), tandis que c'est l'inverse pour le privé lucratif qui est moins représenté dans les QPV qu'au national (46 % contre 65 %)⁵.

L'ESS est aussi une économie plus rurale : sa part dans l'emploi est plus importante en zones rurales qu'en zones urbaines. 26 % des emplois de l'ESS sont situés en zones rurales tandis que c'est 22 % pour le reste de l'économie⁶.

¹ Chiffres clés de l'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux, Avise et RTES, 2025 • ² ANCT et ESS France, Etat des lieux de l'ESS dans les quartiers de la politique de la ville, juillet 2022 • ³ ONESS d'après Insee Flores 2022 • ⁴ Ibid • ⁵ ANCT et ESS France, Etat des lieux de l'ESS dans les quartiers de la politique de la ville, juillet 2022 • ⁶ Chiffres clés de l'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux, Avise et RTES, 2025

1 • POIDS DE L'EMPLOI DE L'ESS DANS L'ENSEMBLE DE L'EMPLOI RÉGIONAL

2 • POIDS DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS SUR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS RÉGIONAUX

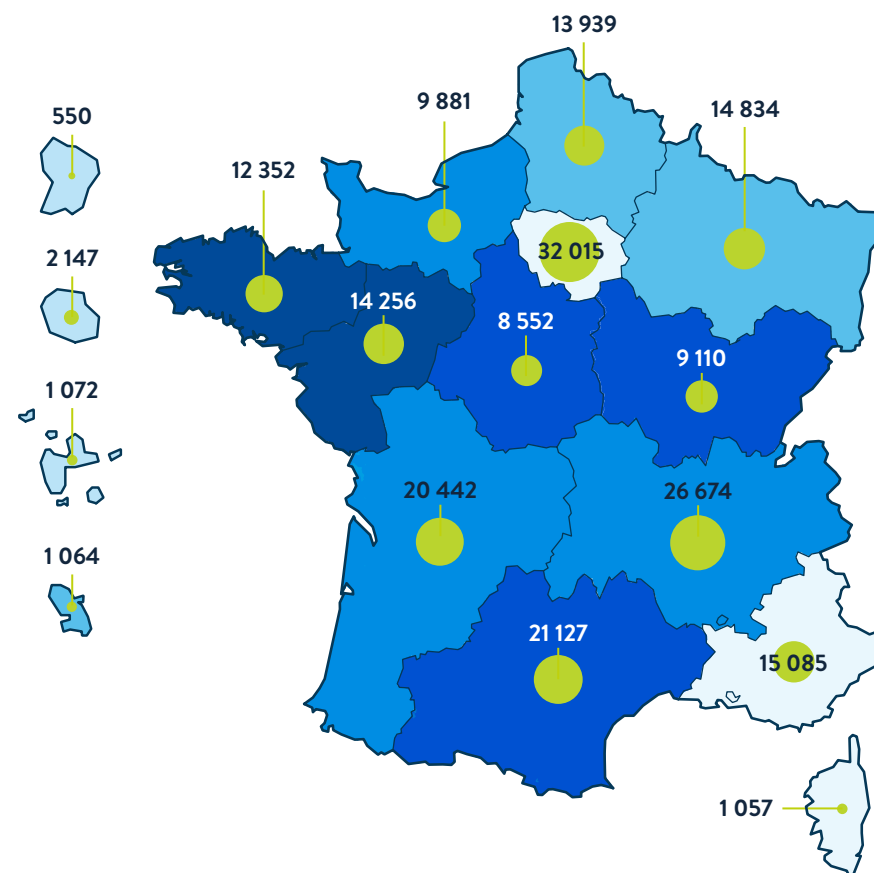


POIDS DE L'ESS DANS L'ENSEMBLE DE L'EMPLOI RÉGIONAL

- De 7% à 8%
- De 8% à 9%
- De 9% à 10%
- De 10% à 11%
- De 11% à 12%
- De 12% à 14%

NOMBRE D'EMPLOIS DE L'ESS DANS LA RÉGION

- Inférieur à 20 000
- Entre 20 000 et 400 000
- Supérieur à 400 000



POIDS DE L'ESS DANS L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE LA RÉGION

- De 7% à 8%
- De 8% à 9%
- De 9% à 10%
- De 10% à 11%
- De 11% à 12%
- De 12% à 14%

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS DANS LA RÉGION

- Inférieur à 2 000
- Entre 2 000 et 30 000
- Supérieur à 30 000

Mieux (re)connaître l'ESS

Connaître les acteurs de l'ESS

Notes de conjoncture, datavisualisation, études thématiques : découvrez les dernières publications de l'Observatoire national de l'ESS sur le site d'ESS France.



34

Reconnaître les acteurs de l'ESS

ESS France a lancé en juin 2026, la marque « ESS – L'économie en mieux » qui permet enfin aux citoyennes et citoyens de repérer instantanément les organisations et entreprises de l'ESS. Elle permet également aux acteurs de l'ESS de se reconnaître entre eux et de développer une “préférence ESS” dans leurs relations économiques. Cette marque réunit sous le même logo l'ensemble de ses 5 grandes familles : associations, coopératives, mutuelles, fondations et sociétés commerciales de l'ESS.



ess-laplateforme.fr



L'Observatoire National de l'ESS et ESS France

Ce panorama a été rédigé par l'Observatoire national de l'ESS (ONESS) d'ESS France.

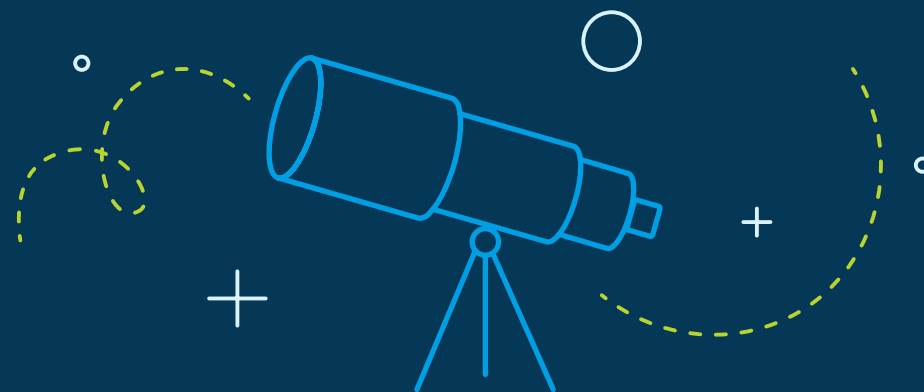


Reconnue représentative de l'ESS par la loi du 31 juillet 2014, ESS France fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'économie sociale et solidaire ainsi que les chambres régionales de l'ESS, et toute autre personne morale, de type fédération, réseau, collectif ou regroupement de niveau national qui souhaite s'investir dans ses activités.

ESS France représente l'ESS et promeut ses modèles auprès des pouvoirs publics et du grand public. Afin de soutenir la création, la consolidation et le développement des entreprises de l'ESS, elle travaille en coopération avec ses partenaires et adhérents à la mise en œuvre d'outils adaptés à leurs spécificités ou à leur bonne prise en compte par les dispositifs de droit commun. Incarnation d'ESS France en région, le réseau des chambres régionales de l'ESS assure ces missions sur les territoires.

Lieu de réflexion permanente sur la place et le rôle joué par les organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire dans la vie économique et sociale, ESS France anime l'Observatoire national de l'ESS et porte des chantiers transversaux comme la transition écologique, l'égalité femmes-hommes et le développement économique.

www.ess-france.org



L'Observatoire national et le réseau des observatoires régionaux

Le réseau des observatoires de l'économie sociale et solidaire est un dispositif de mesure et de suivi de l'ESS en France et dans les régions. Le réseau s'organise autour de l'Observatoire national de l'ESS (ONESS), porté par ESS France et des Observatoires régionaux de l'ESS (ORESS) animés par les CRESS.

Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les observatoires s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS (réseaux, fédérations, entreprises) que pour les pouvoirs publics.

Les productions alimentent la stratégie et le plaidoyer en faveur de l'ESS, contribuent à la connaissance et promotion de l'ESS et appuient le développement des entreprises. Ils prennent la forme de notes, d'études, de panoramas et diagnostics territoriaux. Les thématiques d'études portent sur le suivi de la conjoncture dans l'ESS, l'emploi, les métiers et compétences dans l'ESS, l'égalité femmes-hommes, les secteurs et filières, la création d'entreprises, le financement, le suivi de politiques et dispositifs publics ou encore la place de l'ESS dans les territoires.

PANORAMA 2026

Ce que l'ESS apporte à la société

L'économie sociale et solidaire représente une très grande variété d'organisations et de modèles d'entreprises qui façonnent notre quotidien. Et pour cause, ce sont les citoyennes et citoyens qui en sont à l'initiative, pour répondre à leurs besoins, sur tous les territoires. Ce panorama de l'économie sociale et solidaire française se veut une représentation fidèle et synthétique de la diversité de ses contributions à la société d'aujourd'hui, comme celle à venir. Il présente au travers de nombreux indicateurs et graphiques le poids des différentes familles juridiques de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations, sociétés commerciales de l'ESS), les 17 activités et filières majeures dans lesquelles elles s'illustrent.

Ce panorama laisse également une place importante à des thématiques traversant l'ensemble des secteurs d'activités de l'ESS : les modalités de financements des entreprises de l'ESS, l'ancrage dans les territoires, le renouvellement générationnel et l'état des lieux de l'égalité femmes hommes dans l'ESS.



CONTACTS

Steve Lewis

Responsable de l'Observatoire national de l'ESS (ESS France)

s.lewis@ess-france.org

Matthieu Dumoulin

Chargé d'études données à l'Observatoire national de l'ESS (ESS France)

m.dumoulin@ess-france.org

CETTE PUBLICATION A BÉNÉFICIÉ DU SOUTIEN DE LA BANQUE DES TERRITOIRES